

► **ASEG**

pour les programmes
d'urgence et de
réhabilitation



REMERCIEMENTS

Nous souhaitons remercier Monsieur John Hourihan, Chargé du Service parité hommes-femmes et développement (SDWW) de la FAO, qui nous a permis d'élaborer certains des documents d'orientation de l'ASEG pour les programmes d'urgence et de réhabilitation.

Nous exprimons également notre reconnaissance envers Laurent Thomas, Responsable du service des programmes spéciaux d'urgence (TCES) et Jean-François Gascon, Chargé de liaison et des opérations du service des opérations d'urgence (TCEO), Alice Carloni, Spécialiste principale de la sociologie rurale, Maria Grazia Quieti, Chargée du soutien aux politiques agricoles au sein du Centre d'investissement de la FAO, et Indira Joshi, Chargée des opérations (TCES), qui nous ont apporté une aide précieuse et encouragé la collaboration fructueuse entre le SDWW, la division des opérations d'urgence et de réhabilitation de la FAO (TCE) et le Programme Alimentation Mondiale (PAM).

Nous remercions également Asa Torkelsson et Catherine Gazzoli pour leurs travaux de recherche documentaire et de mise en page de certaines parties de ce document, ainsi que Angela Raven Roberts pour sa participation.

Au sein du Programme Alimentaire Mondial, nous voulons remercier Francesco Strippoli, Directeur du département des relations extérieures, ainsi que Dianne Spearman, Directrice du département des affaires extérieures et des questions de politique.

Malgré l'attention toute particulière que les auteurs ont porté à ce document et à la transcription des données qu'il contient, quelques erreurs peuvent toutefois s'y trouver. La responsabilité de l'intégralité du contenu contextuel de ce document et des éventuelles erreurs qu'il pourrait contenir incombe aux auteurs.



ASEG pour les programmes d'urgence et de réhabilitation

L'Approche Socio Economique selon de Genre

Orientations	3
Renvois et Liens.....	10
Acronymes.....	10

MODULE 1

Introduction	2
Contexte	2
▶ Démarche analytique du développement de cadres d'analyse et d'intervention.....	2
▶ L'impact social des situations d'urgence.....	3
▶ Signification de la dimension sexospécifique dans l'aide humanitaire.....	3
Justification	4
▶ Intégration de la notion de Genre et Planification de l'aide.....	5
Engagements liés à la sexospécificité dans les déplacements de population et la pauvreté	5
▶ L'impact différencié hommes-femmes de l'ouragan Mitch.....	6
▶ Conception d'ensemble des soins aux victimes de violences.....	7
▶ Crimes de guerre sexospécifiques.....	8
▶ Ressources déterminantes dans l'intégration de la dimension genre.....	10
▶ Besoins courants concrets et contraintes liés à la sécurité alimentaire.....	12
▶ Besoins courants stratégiques et contraintes liés à la sécurité alimentaire.....	12
▶ Besoins courants particuliers des femmes et des hommes liés à la sécurité alimentaire.....	13
▶ Implication des rôles sexospécifiques dans la distribution alimentaire.....	13
▶ Causes et Conséquences de la baisse des inscriptions des enfants à l'école primaire déclenchée par la sécheresse et la crise économique.....	14
Le programme ASEG	15
Les objectifs des orientations ASEG	15
La structure des orientations ASEG	15

MODULE 2

Les Bases	2
L'approche de l'ASEG	2
▶ Données quantitatives et données qualitatives [4]	2
Evaluation rurale rapide (RRA) et Evaluation rurale participative (PRA)	3
▶ Les types d'échantillonnage	3
Les concepts de l'ASEG	4
▶ Types de Participation	4
Le cadre ASEG	5
Les niveaux ASEG	5
▶ Liens	5
▶ Les liens entre politiques et sécurité alimentaire	6
▶ L'impact des évolutions structurelles sur la production agricole et les agriculteurs (exemple de cadre conceptuel)	7
Aspects de l'analyse ASEG	8
▶ L'analyse de la parité hommes-femmes	8
▶ Ebauche d'analyse portant sur une situation simple	8
▶ Aperçu du processus d'analyse de fond de l'ASEG	9
▶ Aperçu du cadre ASEG - Analyse contextuelle	11
▶ Aperçu du cadre ASEG - Analyse des moyens d'existence	12
▶ Aperçu du cadre ASEG - Analyse des parties prenantes	13
▶ Aperçu du cadre ASEG - Analyse des besoins et des obstacles	14
▶ La matrice ASEG - Outils de l'analyse contextuelle	15
▶ La matrice ASEG - Outils de l'analyse des moyens d'existence	16
▶ La matrice ASEG - Outils de l'analyse des parties prenantes	17
▶ La matrice ASEG - Outils de l'analyse des ressources, des besoins et des obstacles	18
Cadre logique	19
▶ Structure du cadre logique	20
▶ Indicateurs de performance	21
Grille de questionnement – Matrice de planification sexospécifique	21
▶ Liste de contrôle des buts	21
▶ Liste de contrôle des intentions	22
▶ Liste de contrôle des résultats	22
▶ Liste de contrôle des activités	23
▶ Indicateurs quantitatifs de participation	23
▶ Indicateurs qualitatifs de participation	23
Grille de questionnement – Examen du programme et du projet	24
▶ Liste de contrôle générale	24
▶ Parité sexospécifique – Liste de contrôle	24
▶ Groupes vulnérables – Liste de contrôle	25
▶ Alimentation et agriculture – Liste de contrôle	25
▶ Santé – Liste de contrôle	25
▶ Eau et assainissement – Liste de contrôle	26
▶ Instruction – Liste de contrôle	26
▶ Redressement et reconstruction économique – Liste de contrôle	26
▶ Protection de l'enfance – Liste de contrôle	26

MODULE 3

Les politiques de sécurité alimentaire	2
Introduction	2
▶ Insécurité alimentaire chronique - Insécurité alimentaire transitoire	3

Le rôle de l'aide alimentaire	3
▶ Les rôles de l'aide alimentaire	3
▶ Questions interdisciplinaires liées aux modes de vie et aux moyens de subsistance.....	3
▶ Les mesures envisageables face aux crises alimentaires	5
▶ Le retour des femmes sur leurs terres	6
La vulnérabilité	6
▶ Les caractéristiques de la vulnérabilité	7
▶ Les niveaux de vulnérabilité	7
Les indicateurs	8
Les indicateurs de processus.....	8
▶ Indicateurs du processus de disponibilité alimentaire - Quelques exemples	9
▶ Indicateurs du processus d'accès alimentaire - Quelques exemples	9
Les indicateurs de résultats.....	10
▶ Indicateurs de résultats directs - Quelques exemples.....	10
▶ Indicateurs de résultats indirects - Quelques exemples.....	10
Les indicateurs des stratégies d'adaptation	11
▶ Les indicateurs d'étapes des stratégies d'adaptation - Quelques exemples.....	11
Grille de questionnement - Les politiques de sécurité alimentaire	12
▶ Les profils sociodémographiques selon le genre - Liste de contrôle	12
▶ La carte des ressources, des programmes et des services - Liste de contrôle.....	13
▶ Le processus consultatif - Liste de contrôle.....	14
▶ Les domaines stratégiques - Liste de contrôle	15
▶ Questions relatives à la sécurité alimentaire en situation d'urgence/	
▶ Obstacles rencontrés - Liste de contrôle	16

MODULE 4

L'information	2
Les informations tenant compte des sexospécificités	2
▶ La collecte de données et les systèmes d'information de l'ASEG	2
L'information en situation d'urgence	3
▶ Degré critique de vulnérabilité de certains secteurs de la population	4
▶ Les recensements de la population et les enquêtes sur la population active.....	5
L'évaluation de la vulnérabilité et le réseau de surveillance du PAM.....	5
▶ Les facteurs analysés au cours des missions VAM.....	6
Le système mondial d'information et d'alerte rapide de la FAO (SMIAR)	6
Grille de questionnement – L'information	7
▶ Les sources d'information – Liste de contrôle	7
▶ Agriculteurs marginaux – Liste de contrôle.....	7
▶ Ménages sans-terre – Liste de contrôle	8
▶ Agriculteurs productifs – Liste de contrôle.....	8

MODULE 5

Le partenariat et la participation	2
Le partenariat : analyse et cartographie du partenariat.....	2
▶ Les partenaires dans les opérations d'urgence	3

Mise en application de l'ASEG	3
▶ La gestion intégrale de la qualité (GIQ).....	4
▶ L'intégration des organisations humanitaires aux partenariats ▶ multidisciplinaires de l'ASEG.....	4
▶ Obstacles et réponses à l'intégration des considérations sexospécifiques - un exemple.....	5
Grille de questionnement – Le partenariat	6
▶ Analyse et cartographie des partenariats - Liste de contrôle	6
▶ Les responsabilités de l'équipe de base des inter organisations 6 ▶ communes aux pays - Liste de contrôle	6
▶ Les informateurs-clés - Liste de contrôle	7

MODULE 6

Les ressources humaines	2
Cadre de référence sensible au genre	2
L'identification des informateurs clés et des facilitateurs	2
Analyse de la situation et évaluation des besoins	2
Les opérations de secours	3
▶ Diplômes et compétences des chargés de projets et des consultants internationaux.....	4
▶ TOR - Expert des programmes de secours d'urgence.....	4
▶ TOR - Expert du développement rural participatif: les groupes de femmes	5
▶ TOR – Coordonnateur dans les interventions d'urgence.....	5
Grille de questionnement – Les ressources humaines	6
▶ L'efficacité sexospécifique - Liste de contrôle.....	6

MODULE 7

L'évaluation de la situation et des besoins	2
La planification des opérations d'urgence – Une vue d'ensemble	2
▶ L'évaluation des besoins	2
▶ Les buts principaux de l'évaluation des besoins	2
▶ Les facteurs de vulnérabilité	3
L'évaluation des besoins en aide alimentaire	3
▶ Les rôles complémentaires des missions EPDA.....	4
▶ Critères d'analyse du bilan alimentaire national.....	4
▶ Critères et activités des missions JFNAM	5
L'évaluation des besoins en sécurité alimentaire au niveau des ménages	5
▶ Les liens entre la nutrition et les facteurs de sécurité alimentaire des ménages.....	6
▶ Les facteurs de sécurité alimentaires au sein des ménages	7
▶ L'évaluation des écarts nutritionnels	7
L'évaluation des besoins agricoles de secours	8
▶ Les problématiques sexospécifiques au niveau terrain, intermédiaire et macro.....	8
L'accès aux services	9
Les semences	9
▶ La sécurité des semences.....	9
▶ Les programmes de secours sous forme de semences.....	10
▶ Les spécifications de la sélection des semences.....	10
▶ Les objectifs du maintien et de l'amélioration des variétés de semences.....	11

▶ Les sources semencières	11
▶ Les demandes semencières	12
Les produits agrochimiques	12
▶ Les critères d'approvisionnement en produits agrochimiques	13
Les outils agricoles	14
▶ Les répercussions de la mécanisation sur les femmes	14
▶ Les critères d'évaluation des outils à main et des outils de forge	15
▶ Les compétences nécessaires au soutien de la production locale des outils à main	16
Le bétail	16
▶ Les principes directeurs des programmes	18
▶ Les systèmes bancaires à l'usage des éleveurs	18
▶ Les questions liées à l'environnement	19
La pêche	19
▶ Compétences nécessaires à l'appui des artisans pêcheurs	20
Grille de questionnement – L'évaluation des besoins	20
▶ La situation – Liste de contrôle	20
▶ Les personnes touchées – Liste de contrôle	20
▶ L'enregistrement des bénéficiaires – Liste de contrôle	21
▶ Les besoins en articles alimentaires – Liste de contrôle	21
▶ Les besoins en articles non-alimentaires – Liste de contrôle	21
▶ Les besoins liés au rétablissement des moyens d'existence – Liste de contrôle	22
▶ Les ressources des donateurs – Liste de contrôle	22
Grille de questionnement – L'évaluation de la situation	22
▶ Les questions liées à la mise en application du programme – Liste de contrôle	22
▶ L'assortiment des produits alimentaires – Liste de contrôle	23
▶ Contexte socio-économique – Liste de contrôle	23
▶ Les répercussions sur la sécurité alimentaire nationale – Liste de contrôle	23
▶ Les répercussions sur la sécurité alimentaire des ménages – Liste de contrôle	24
▶ Le rôle de l'aide alimentaire – Liste de contrôle	24
▶ Les mesures gouvernementales liées à la sécurité alimentaire et les liens inter organisations – Liste de contrôle	24

MODULE 8

Le ciblage	2
La planification des opérations d'urgence	2
▶ Principes	2
▶ Les conséquences positives d'un ciblage efficace	2
Les processus de ciblage et de tri sélectif des bénéficiaires	3
▶ Les étapes du ciblage	3
▶ L'application des critères	4
▶ L'application de l'ASEG dans le cadre du développement	5
▶ L'application de l'ASEG dans le cadre institutionnel	5
▶ L'application de l'ASEG dans le cadre des moyens d'existence	6
Les méthodes de ciblage	6
▶ L'auto ciblage	7
▶ Le ciblage administratif	7
▶ Le ciblage communautaire (participatif)	8
Grille de questionnement – L'établissement de rapports	9
▶ Zones ciblées, groupes, politiques et modes d'action – Liste de contrôle	9
▶ Les besoins liés au renforcement des ressources – Liste de contrôle	10
▶ Qui sont les intervenants et les parties prenantes concernées ?	10

MODULE 9

Les approvisionnements et la logistique	2
L'approvisionnement	2
▶ Les différentes étapes du processus d'approvisionnement.....	2
La logistique	2
▶ La logistique sur site.....	2
L'approche sexospécifique appliquée aux apports agricoles	3
a) Les produits alimentaires.....	3
▶ Description des articles alimentaires.....	3
b) Semences et outils de production agricoles.....	4
▶ Spécifications et normes de qualité des semences et des outils de	
▶ production agricoles.....	4
c) Les outils de production agricoles.....	3
▶ Les agricultrices en Afrique et leurs outils de production.....	5
d) Le bétail.....	5
▶ Les enseignements.....	6
e) Les produits agrochimiques.....	6
▶ Les spécifications des produits agrochimiques.....	7
L'élargissement de l'approvisionnement local	7
La mise en place de systèmes participatifs de contrôles de la qualité	8
▶ Les systèmes de contrôle de la qualité.....	8
Grille de questionnement – L'approvisionnement et la logistique	9
▶ La logistique - Liste de contrôle.....	9
▶ La logistique - Liste de contrôle (suite).....	10

MODULE 10

Le suivi et l'évaluation	2
▶ Les objectifs du suivi.....	2
▶ Quelques aspects des systèmes de suivi et d'évaluation.....	2
▶ Les quatre étapes de la conception du système de suivi et d'évaluation.....	2
La gestion axée sur les résultats	3
▶ Critères généraux du suivi et de l'évaluation.....	3
Le suivi et l'évaluation participative	4
▶ Les deux niveaux de suivi du contact des bénéficiaires.....	4
Une approche du cadre logique selon le genre	5
Un exemple de cadre logique.....	5
La paramètres à analyser dans un rapport.....	6
Grille de questionnement - Le suivi et l'évaluation	7
Le système de rapports - Liste de contrôle.....	8
Les rôles des femmes - Liste de contrôle.....	8
Le suivi du contact bénéficiaires - Liste de contrôle.....	9

MODULE 11



Les outils de l'ASEG	2
Description des procédures - Quelques exemples de mise en application	2
La carte sociale du village	2
Les graphiques de tendances.....	3
Le diagramme de Venn	4
Le classement par paires	5
Le schéma des causes et des effets	6
La grille d'analyse des problèmes.....	7
Le diagramme du système d'exploitation agricole.....	8
Les horloges des activités journalières	9
Les calendriers saisonniers.....	10
Le tableau d'analyse des avantages.....	11
Les matrices des revenus et des dépenses.....	12
Les cartes illustrées des ressources	13
Les plans d'action communautaires provisoires.....	14
Les tableaux d'évaluation des options - Les plans d'action des meilleurs options	15
Grille de questionnement	16
La carte sociale du village	16
Les graphiques des tendances.....	16
Les diagrammes de Venn	17
Le classement par paires	18
Le schéma des causes et des effets	18
La grille d'analyse des problèmes.....	19
Le diagramme du système d'exploitation agricole.....	19
Les calendriers saisonniers.....	20
Les horloges des activités journalières	20
Le tableau d'analyse des avantages.....	21
Les matrices des revenus et des dépenses.....	21
Les cartes illustrées des ressources	22
Les plans d'actions communautaires provisoires	22
Les tableau d'évaluation des options - Les plans d'action des meilleures options	23

MODULE 12

Bibliographie	2
Sites Internet des organisations internationales.....	2
Sites Internet de la FAO	3
Sites Internet du PAM	4
Les Nations Unies, les agences bilatérales et les ONG.....	5
Bibliographie et lectures recommandées.....	6

Renvois et Liens

Afin de faciliter la mise en œuvre de ces orientations, vous trouverez dans ce document divers renvois et liens vers d'autres documents ou modules.

-  Voir – renvoi à des documents d'ordre méthodologique ou de politique générale.
-  Lien module – référence croisée vers d'autres modules consultables simultanément.

Acronymes

CAP	Processus d'Appel Global
CFSAM	Mission d'évaluation de production et de disponibilités alimentaires
ECOSOC	Conseil économique et social
ENA	Evaluation des besoins d'urgence
FAAD	Aide alimentaire pour le développement des ressources
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FFAR	Alimentation pour la reconstruction des ressources
FFW	Vivres contre travail
HFEA	Approche relative à l'économie alimentaire des familles
IDP	Personne déplacée dans son propre pays
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
JFNAM	Missions conjointes d'évaluation des besoins alimentaires
LOU	Lettre d'entente
MOU	Protocole d'accord
ONG	Organisation non gouvernementale
OPUR	Opérations d'Urgence
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PRA	Evaluation rurale participative
RRA	Evaluation rurale rapide
SMIAR	Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture
TCE	Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation
UNHCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
VAM	Unité de cartographie et d'analyse de la vulnérabilité
WB	Banque mondiale



ASEG pour les programmes d'urgence et de réhabilitation

L'Approche Socio Economique selon de Genre



OBJECTIFS

- ▼ Expliquer l'importance de la perspective sexospécifique dans les opérations d'urgence et assister les spécialistes des interventions d'urgence dans l'organisation des opérations sensibles aux problématiques sexospécifiques.

CONCEPTS CLÉS

- ▼ Stratégies d'adaptation, conseil, répercussions sexospécifiques des situations d'urgence, division du travail, distribution alimentaire, sécurité alimentaire, analyse du genre, différences sexospécifiques, intégration des considérations liées aux sexospécificités, besoins concrets et stratégiques, rôles et responsabilités des hommes et des femmes, objectifs de l'ASEG, groupes vulnérables.

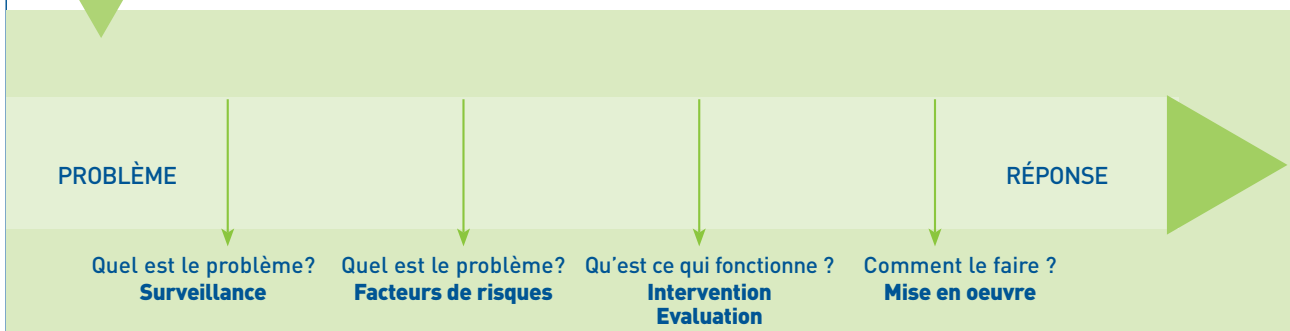
INTRODUCTION

Contexte

Une des finalités des Nations Unies est « la promotion et l'encouragement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion » (Charte des Nations Unies).

Les conséquences de la guerre et des catastrophes naturelles mettent sérieusement en péril la survie des êtres humains et le maintien des moyens de subsistance durables. Le système d'intervention humanitaire international vise non seulement à apporter des solutions immédiates et adéquates à la survie, mais également à développer des cadres d'analyse et de mesures adaptés à la situation. Afin d'accroître l'efficacité des programmes d'intervention, il est nécessaire de réaliser l'importance donnée à la compréhension du contexte particulier de chacune de ces situations de crise, ses causes et ses conséquences sur les communautés touchées.

Démarche analytique du développement des cadres d'analyse et d'intervention



De nombreuses régions sont régulièrement touchées non seulement par des catastrophes naturelles mais également par l'instabilité croissante des divers scénarios politiques, religieux et socio-économiques. Afin de répondre à ces bouleversements, il est de première importance d'appréhender : (i) la spécificité des rôles et des responsabilités des hommes et des femmes en ce qui concerne la sécurité alimentaire et l'agriculture, (ii) leurs principales contraintes et besoins, ainsi que (iii) leur capacité effective à accomplir des activités en situations d'urgence et en première phase de réhabilitation.

Les femmes et les filles ne sont pas touchées par les urgences de la même manière que les hommes et les garçons. En période de guerre, les hommes sont d'ordinaire les premières victimes tandis que lors de conflits armés, de désordres civils ou de catastrophes naturelles, les femmes perdent souvent la capacité de subvenir aux besoins de leur famille en raison de la perte des semences, du bétail et des outils. Les femmes sont souvent plus vulnérables en raison de leur statut social et économique inférieur. De plus, les situations de conflit aggravent considérablement les traumatismes liés à l'insécurité physique inhérente à leur sexe. Ce phénomène s'avère particulièrement parlant dans les régions rurales dépourvues de couverture médiatique. Ces violations sont donc fréquemment ignorées ou non signalées.

C'est dans ce contexte que l'analyse et la prise en compte du genre permettent de clarifier et de mieux cibler les différents besoins, le degré de vulnérabilité et les stratégies de survie des hommes et des femmes. L'expérience démontre que les interventions et les stratégies de sauvetage sont bien plus efficaces et rapides lorsque les sexes ont été compris et ciblés.

L'impact social des situations d'urgence

- ▶ Les situations d'urgence augmentent fréquemment le degré de vulnérabilité déjà existant.
- ▶ Les catastrophes exacerbent les disparités selon le genre.
- ▶ Les femmes jouent un rôle clé dans l'efficacité de la prévention, les secours d'urgence, les efforts de reconstruction et de transformation.
- ▶ Les situations d'urgence offrent un terrain favorable à l'évolution des relations entre hommes et femmes.

Signification de la dimension sexospécifique dans l'aide humanitaire¹

- ▶ Capacités réactives différentes des hommes et des femmes face à une situation d'urgence.
- ▶ Priorités différentes entre les hommes et les femmes (garçons et filles).
- ▶ Besoins différents en termes de sécurité.
- ▶ Disparités sexospécifiques dans le travail.
- ▶ Capacité des femmes, des hommes, des filles et des garçons pour le maintien de la paix et la reconstruction.
- ▶ Différences parmi les femmes et parmi les hommes, (par exemple différence de classe, d'ethnie, zone rurale ou urbaine et autres catégories différentielles).
- ▶ Opportunités d'amoinrir le décalage entre les hommes et les femmes et de soutenir la participation équitable des femmes dans les prises de décisions.

Le programme d'Analyse socioéconomique selon le genre (ASEG) de la FAO est une approche du développement qui se base sur l'identification participative et l'analyse des facteurs socio-économiques qui déterminent les priorités et les potentialités des hommes et des femmes. Son objectif principal est de faire correspondre au mieux les résultats du développement aux besoins des populations, et de contribuer à un développement durable et efficace.

Au début de l'an 2000, le Service «Parité hommes-femmes et développement» (SDWW), la Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation de la FAO (TCE), et le Programme alimentaire mondial (PAM) convenaient de préparer ensemble un guide sur l'Analyse socioéconomique selon le genre (ASEG) pour les Programmes d'urgence et de réhabilitation. Une ébauche de ces recommandations ASEG a ensuite été présentée lors du lancement du Processus d'appel global pour l'Angola, la Somalie et le Tadjikistan, qui s'est tenu au siège de la FAO, en novembre 2000, sous le thème de 2001 « Les femmes face à la guerre ».

¹ Source: Mainstreaming a gender equality perspective in the Consolidated Inter-Agency appeals. Note établie pour The Donor Retreat on Consolidated Appeals Process and Coordination in Humanitarian Assistance, Montreux Suisse, par la division CIDA/MHA (Mars 2001).

En présence d'une situation d'urgence, la FAO et le PAM interviennent rapidement² pour aider les communautés à satisfaire leurs besoins immédiats de moyens de subsistance (alimentaire) et à remettre en état les structures agricoles et rurales. Le PAM et la FAO conduisent conjointement des missions d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires afin de vérifier l'impact des catastrophes sur ces dernières et de déterminer les besoins d'assistance internationale. Les deux organismes sont également des acteurs-clés dans l'Equipe des Nations Unies pour la gestion des catastrophe (EGC). Cette Equipe a été formée pour les situations de crise et contribue au Processus d'appel global.

Justification

En 1999, le Comité permanent interorganisations des Nations Unies a publié une déclaration politique portant sur la perspective sexospécifique de l'aide humanitaire. Cette déclaration fait état des obligations qui incombent à toutes les Organisations membres, lorsqu'une aide humanitaire est fournie en situation d'urgence. Ces obligations incluent la formulation de stratégies particulières pour intégrer les spécificités des hommes et des femmes, la collecte et l'analyse des données en fonction du genre, améliorer les capacités de programmation sexospécifique, développer des mécanismes dans la réalisation des rapports et dans la prise de responsabilité par rapport aux informations fournies, qui prennent en compte les différences de genre.

L'ASEG trouve également ses fondements dans les instruments internationaux de défense des Droits de l'homme: i.) la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes; ii.) le Pacte international relatif aux droits civils et politiques; iii.) le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels; iv.) la Déclaration sur la protection des femmes et des enfants en période d'urgence et de conflit armé.

Une approche tenant compte du genre contribue à la compréhension et à l'établissement du profil des groupes vulnérables, en canalisant les ressources vers les plus nécessiteux et en mobilisant les capacités d'une partie significative de la population qui est souvent sous-estimée.

² L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a pour mission l'aide à la construction d'un monde libéré de la faim pour les générations présentes et futures. La FAO apporte aux gouvernements, ainsi qu'aux organisations régionales, l'aide et l'expertise nécessaire à l'élaboration de plans visant à la préparation leur permettant de se préparer en cas de catastrophe et à l'atténuation de leurs conséquences. La FAO est également à même de mobiliser rapidement un certain nombre de mesures de secours et de réhabilitation. La Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation (TCE) réponds aux requêtes touchant à: (i) l'aide d'urgence dans le domaine de l'agriculture par grâce à la distribution de moyens et de facteurs de production aux populations touchées, (ii) la réhabilitation des capacités productives, (iii) l'aide à la coordination des activités des organisations impliquées dans les opérations de réhabilitation (<http://www.fao.org/reliefoperations>)

La politique de la FAO concernant la parité hommes-femmes est résumée dans le Plan d'action parité hommes-femmes et développement (2003-2007) adopté par la Conférence de la FAO en 2002. Le Plan d'action vise à l'intégration de la dimension sexospécifique dans le travail de la FAO et à la promotion de la parité hommes-femmes dans les programmes agraires et ruraux afin qu'ils y participent activement et en tirent les bénéfices escomptés. Les quatre objectifs à moyen terme du Plan sont : (i) de promouvoir la parité hommes-femmes dans l'accès à une alimentation suffisante, sécurisée et nutritive, (ii) de promouvoir la parité hommes-femmes dans l'accès, le contrôle et la gestion des ressources naturelles et des services de soutien agricole, (iii) de promouvoir la parité hommes-femmes au sein des processus décisionnels et cela à tous les niveaux du secteur agricole et rural, (iv) de promouvoir la parité hommes-femmes dans l'accès aux travaux ruraux sur et hors exploitation.

La mission du Programme alimentaire mondial (PAM) est de combattre la faim et de faire parvenir l'aide alimentaire dans les situations d'urgence (<http://www.wfp.org>). Jusqu'à présent les situations d'urgence représentent 80% pour cent des dépenses du PAM, qui a un rôle tout à fait primordial dans la mise à disposition, la coordination, la livraison et la gestion de l'aide alimentaire et tous les coûts logistiques associés. Le PAM met particulièrement l'accent sur l'élaboration de plans prévisionnels et d'interventions annuelles.

La politique du PAM concernant les questions liées au genre et les programmes spécifiques liés à la condition des femmes, est clairement énoncée dans l'Engagement pour les femmes. Les objectifs du PAM visent à l'accès direct des femmes à l'aide alimentaire, à leur accès équitable et leur participation aux processus décisionnels, à faciliter leur accès à l'emploi, aux marchés et au commerce, à l'élaboration et la diffusion de données ventilées par genre, et enfin à l'amélioration du respect du devoir d'obligation de rendre compte. Dans le cadre de ces objectifs le PAM a édité nombre de documents manuels, de directives, et de méthodes de fiches d'évaluation et d'appréciation des leçons apprises-rapports d'expériences utiles.

L'engagement de la communauté internationale envers l'intégration de l'approche sexospécifique au sein du Processus d'appel global découle de l'engagement envers la parité et l'égalité entre les hommes et les femmes. Cet engagement repose également sur la conviction que cette perspective contribuera à l'amélioration de l'efficacité des interventions humanitaires.



Intégration de la notion de genre et planification de l'aide

Intégration de la notion de genre et appui à la planification de l'aide :

- ▶ Une meilleure compréhension de la situation basée sur les différences et les inégalités sexospécifiques.
- ▶ Elaboration de réponses plus appropriées aux différents obstacles rencontrés par les bénéficiaires et participants potentiels.
- ▶ La mise en valeur des perspectives et des ressources.

Afin de contribuer à cette politique, la FAO et le PAM préparent conjointement un Guide pour les situations d'urgence, afin d'aider les responsables et les gestionnaires à tenir compte de la dimension sexospécifique pendant le déroulement du projet et dans tous les aspects relatifs aux interventions d'urgence, tels que l'aide alimentaire, la nutrition, la sécurité alimentaire des ménages et les politiques agricoles en situation de crise. Ces recommandations contribueront également à la Résolution 1325 adoptée par le Conseil de sécurité des Nations Unies (2000), qui invite le Secrétaire Général à lancer une étude sur l'impact des conflits armés sur les femmes et les filles, le rôle des femmes dans les opérations de maintien de la paix, et sur la sexospécificité dans les processus de paix et la résolution des conflits.

Engagements sexospécifiques concernant les déplacements et la vulnérabilité des populations

Les situations d'urgence touchent différemment les hommes et les femmes. En effet, les conflits et les catastrophes naturelles obligent fréquemment les femmes à assumer de nouveaux rôles et de nouvelles responsabilités afin d'assurer la survie de leur famille. Leurs maris et leurs fils sont souvent absents (décédés ou disparus) ou dans l'incapacité d'intervenir.

Les femmes et les enfants sont les premiers à devoir faire face aux situations d'urgence, et plus particulièrement les déplacements de population (80 pour cent de réfugiés et de personnes déplacées au sein même de leur pays). Les femmes doivent affronter un nombre grandissant de responsabilités biologiques, émotionnelles et économiques, tout en continuant à assumer leur rôle de mère et de femme, et de porter seules le fardeau d'assurer la subsistance de leurs proches. De plus elles deviennent le porte-parole ou les représentantes de leur communauté.





L'impact différentiel sur les hommes et les femmes de l'ouragan Mitch

Les hommes et les femmes n'ont pas été affectés de la même façon par l'ouragan Mitch, et ont contribué différemment aux secours d'urgence. Les impacts différentiels de la catastrophe sur les femmes et les hommes s'expliquent par les vulnérabilités sexospécifiques.

Un nombre légèrement plus important d'hommes sont décédés, tandis que plus de femmes ont été blessées et ont présenté des troubles psychologiques. De la même façon, les caractéristiques sexospécifiques ont déterminé les différentes réponses apportées par les hommes et les femmes dans leur effort et leur participation aux opérations de secours et d'aide. Les femmes étaient plus nombreuses à préparer la nourriture dans les abris tandis que les hommes étaient plus nombreux à y transporter les victimes.

Les femmes jouent un rôle clé dans le maintien de la cohésion familiale grâce aux liens qu'elles continuent d'entretenir avec les structures communautaires, à l'accès à l'aide humanitaire et à la satisfaction des besoins essentiels à la famille. Toutefois, la population féminine déracinée est fréquemment apatride et dépendante des autres.

De nombreuses sociétés n'offrent pas aux femmes le même rang socio-économique qu'aux hommes, elles possèdent bien moins de pouvoir décisionnel et de contrôle sur leur propre sort et celui de leurs enfants. L'inégalité, la marginalisation et le manque de pouvoir constituent les racines de la pauvreté, de la vulnérabilité et du peu d'influence politique des femmes.

Le nombre plus élevé de victimes masculines en temps de guerre crée un déséquilibre démographique, caractérisé par un nombre important de femmes seules, de veuves et de mères sans descendance masculine. Ce phénomène influence les prévisions sociodémographiques portant sur la population active et la main d'œuvre, les structures familiales et le profil sexospécifique des différentes professions.

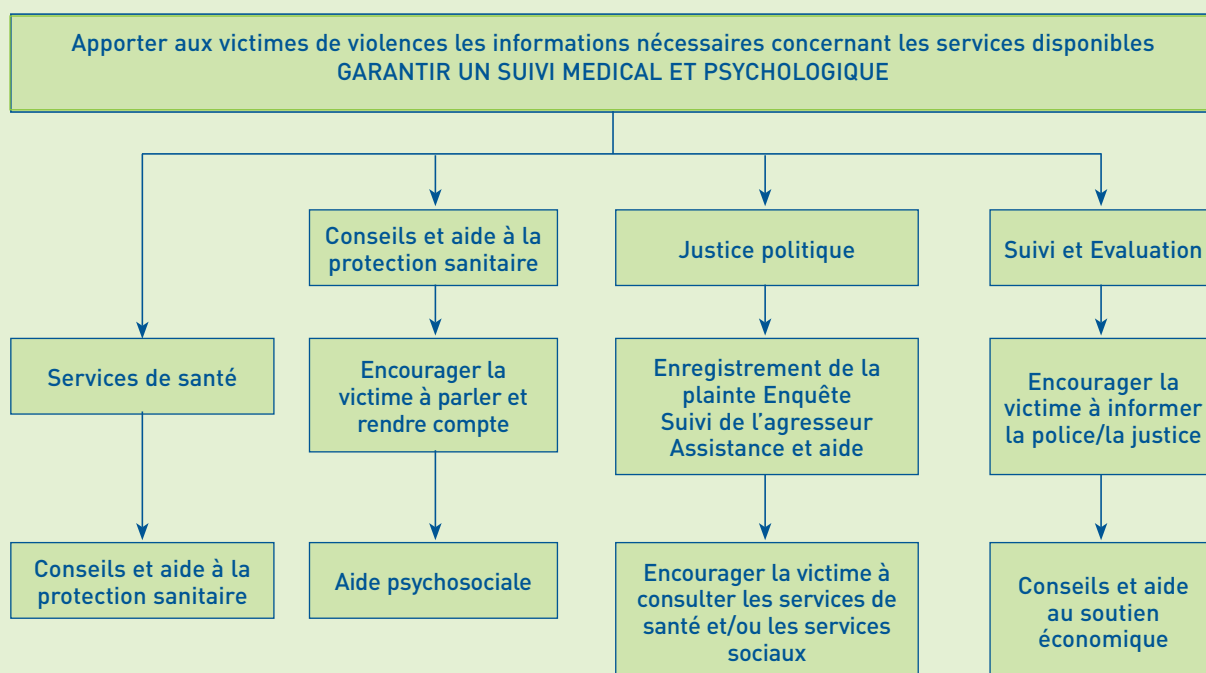
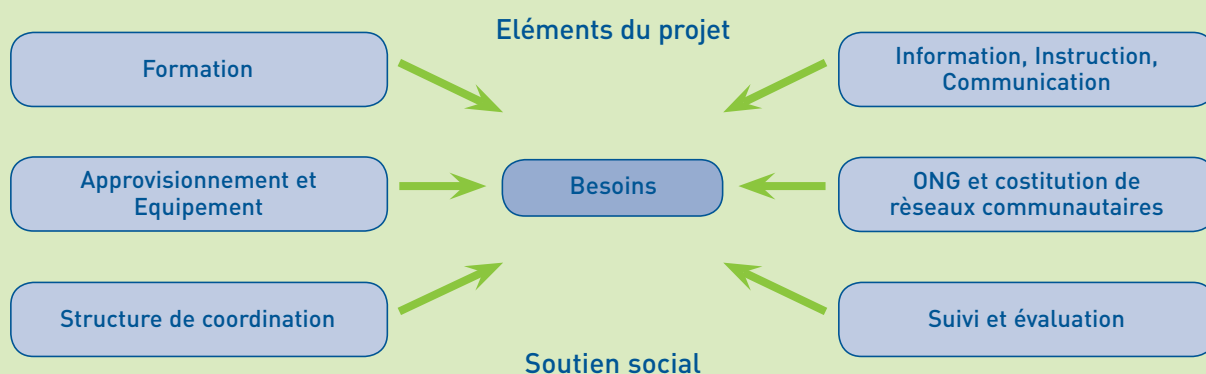
En l'absence de leurs maris et fils, les femmes jouent un rôle croissant dans la production économique et agricole, tout en affrontant le risque supplémentaire d'être expulsées de leurs maisons et de leurs terres.

Les populations déracinées connaissent souvent des problèmes de protection et d'insécurité. Les femmes en particulier souffrent fréquemment de diverses formes d'abus physique.

Les zones extérieures aux campements, qui sont des lieux de collecte de bois à brûler et d'eau à usage domestique ou commercial, peuvent constituer un danger potentiel en raison de la présence de mines et d'autres éléments hostiles. Les sources d'eau disponibles pour les populations réfugiées ou déplacées dans les campements sont très souvent polluées ou impropres à la consommation.

Les femmes sont encore plus sujettes aux violences lorsqu'elles sont déplacées qu'en temps normal. Elles sont confrontées à un large éventail d'actes violents –souvent dissimulés ou non rapportés – tels que le viol, la torture, l'intimidation, la discrimination et la maltraitance psychologique. Il est important de prendre les mesures de protection nécessaires contre le viol et les autres formes de violences sexuelles. Il faut également respecter un certain droit à l'intimité (pour l'hygiène par exemple) bien que cela puisse éventuellement porter atteinte aux mesures de sécurité.

Approche intégrée de l'assistance aux victimes de violences³



³ Source : OMS 2000. Notre santé (Amagara Yacu) – Besoins sanitaires des femmes et des filles victimes de la violence au Rwanda OMS/HSC/PVI/00.1.

La mobilisation de soldats, tant dans les armées que dans les structures de maintien de la paix, contribue au développement de la prostitution autour des bases et camps militaires. L'absence d'autres options de survie pour les femmes, aggravée par l'insécurité du conflit, serait en partie à l'origine de ce phénomène, dont les conséquences négatives et les risques sanitaires (VIH/SIDA) sont par ailleurs très bien documentés.



Crimes de guerre sexospécifiques

Les évènements récents en ex-Yougoslavie ont montré que le viol et la violence à l'encontre des femmes constitue un crime de guerre sexospécifique. La violence sexuelle est une grave violation des Droits de l'homme. Elle constitue un manquement grave au Droit humanitaire lorsqu'elle est commise au cours d'un conflit armé (Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés – UNHCR).

Il doit être reconnu et admis que les aides et les secours ont un réel impact sur les activités productrices des femmes et des hommes, sur leur potentiel à trouver des activités génératrices de revenus, ainsi que sur leur participation et position décisionnaire au sein de la communauté. L'efficacité de la prévention, des secours, de la reconstruction et des efforts de transformation passe par un engagement au sein des structures communautaires et par la participation active des femmes à celles-ci.

Les intérêts et les priorités des groupes d'hommes et de femmes ne s'accordent pas forcément. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de tenir compte des structures locales existantes grâce à une approche participative, en évitant toutes pressions contradictoires, afin d'assurer au mieux une mise en application durable et équitable.

Le rôle familial des femmes s'articule principalement autour de la préparation des repas et de l'approvisionnement suffisant en eau. Elles peuvent se rendre encore plus loin pour rechercher de combustible, faire la queue pour se procurer de l'eau et soigner les blessés au sein de leur famille. Ces tâches compromettent par conséquent leur participation active au sein des comités d'aide et d'autres activités organisées dans ce cadre. Il est donc important de déterminer si la place des responsabilités familiales des femmes, à savoir la garantie des moyens de subsistance, est réellement prise en compte, et cela notamment dans le cadre de l'élaboration des statistiques nationales et dans les rapports officiels.

Il est évident que les rôles des hommes et des femmes ne demeurent pas figés et évoluent rapidement en fonction des évènements traumatiques tels que les conflits violents, les catastrophes naturelles ou la guerre. Cette donnée pourrait constituer un nouvel axe de réflexion dans le cadre du développement des projets qui soutiennent et mettent en avant la parité dans les rapports hommes-femmes.

Bien que les femmes assument des rôles non traditionnellement admis en période de conflit, il leur est fréquemment demandé d'abandonner ces tâches en temps de paix. Les hommes, par contre, doivent subir un ensemble de problèmes liés au rétablissement de la paix, comme la recherche d'un emploi, des troubles de l'identité et des traumatismes psychologiques suite aux expériences vécues au cours du conflit.

Inévitablement, l'inquiétude majeure demeure l'approvisionnement suffisant de nourriture et de ressources afin d'assurer la survie des populations. L'aide humanitaire pourrait être plus efficace et avoir un impact plus important, si les changements positifs concernant la répartition des rôles des hommes et des femmes au sein de la communauté durant les situations de crise, étaient maintenus et encouragés durant les situations d'urgences et les phases post conflit.

Le Comité permanent interinstitutions des Nations Unies a publié, le 31 mai 1999, une déclaration basée sur une Résolution du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) de 1998. Elle consiste à demander à toutes les Organisations membres de tenir compte des perspectives sexospécifiques au cours de leurs actions humanitaires d'aide en situation d'urgence.

La politique du Comité permanent interorganisations des Nations Unies prend en compte :

- ▶ l'égalité homme-femme, particulièrement dans les prises de décisions;
- ▶ la parité dans la défense des droits de l'homme, avec une mention particulière pour ce qui concerne la violation des Droits de la femme;
- ▶ la représentation équitable des hommes et des femmes dans les opérations de médiation pour la paix et les prises de décisions à tous les niveaux de l'assistance humanitaire;
- ▶ la prise en compte de la sexospécificité dans les situations d'urgence;
- ▶ la participation des organisations de femmes dans le renforcement des capacités au sein des structures d'aide humanitaire, de réhabilitation et de reconstruction.

La prise en compte de la parité hommes-femmes consiste à évaluer les incidences, pour les hommes et les femmes, de toutes les mesures qui seraient envisagées, et cela dans tous les domaines d'application et à tous les niveaux, y compris dans les lois, les politiques et les programmes s'inscrivant dans un cadre législatif.

Il s'agit d'une stratégie visant à intégrer les préoccupations et les expériences des femmes, ainsi que celles des hommes, dans la conception, l'exécution, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes dans tous les domaines de la vie politique, économique et sociale. Cette stratégie doit permettre aux femmes de profiter des mêmes avantages et d'éviter la perpétuation des inégalités. L'objectif ultime est de parvenir à la parité entre les hommes et les femmes (ECOSOC 1997).

Chaque situation d'urgence est différente, mais il existe toutefois un certain nombre d'éléments clés communs à ces interventions :

- Prendre des mesures assurant aux femmes l'accès, de façon équitable et complète, aux structures décisionnaires (rôles décisifs dans la planification et le ciblage par exemple).
- Assurer l'enregistrement des femmes dans les opérations de secours et leur accès direct aux articles de secours correspondants à leurs besoins (mesures de protection et de réduction des processus de diversion et de monnayage).
- Reconnaître et réduire les risques encourus par les femmes en matière de sécurité (s'assurer que la distribution de l'aide n'entraîne pas l'augmentation des risques de violences à l'encontre des femmes).
- Améliorer l'élaboration, la distribution et l'utilisation d'informations et de renseignements ventilés par genre, pour la planification et le suivi des opérations (évaluation sexospécifique de la gestion alimentaire des ménages).
- Intervenir positivement afin de favoriser l'accès équitable des femmes aux ressources (emplois, marchés, activités génératrices de revenus, formations).
- Poursuivre les efforts éducatifs pour les garçons, qui peuvent être démobilisés, ainsi que pour les filles, qui auront besoin plus que jamais d'avoir accès à de nouvelles compétences.

Le terme «genre» se rapporte aux rôles sociaux et aux relations entre les hommes et les femmes, ainsi que les différentes responsabilités que ceux-ci assument au sein d'une culture ou d'un lieu donné. Contrairement à la différenciation biologique des sexes, la détermination selon le genre des hommes et des femmes se définit socialement. Ces rôles évoluent dans le temps et varient selon le contexte social et la localisation géographique.

La répartition sexospécifique des rôles est également influencée par l'appartenance de classe à savoir la position sociale et la richesse, l'âge et le degré d'instruction. Mais le genre et la répartition des rôles sont les principaux facteurs de définition et de détermination des besoins des hommes et des femmes et de leur accès respectif aux ressources et au pouvoir.



Ressources déterminantes dans l'intégration de la dimension genre

Ressources	Types
▶ Naturelles	Terre, eau, forêts, rivières, etc.
▶ Economiques	Offres d'emplois, revenus, rémunérations, versements, financements et moyens de production
▶ Sociales	Formation et instruction officielle et officieuse, services sociaux
▶ Infrastructures	Ponts, rues et marchés
▶ Politiques	Accès et possibilités de participation aux structures organisationnelles et décisionnaires au niveau national, communautaire et régional
▶ Emploi du temps	Temps de travail et loisirs
▶ Personnelles	Confiance en soi, capacités de communication et de prises de décisions

L'analyse selon le genre est un processus qui s'articule autour de la connaissance des différentes activités et responsabilités des hommes et des femmes ainsi que leur accès aux ressources et à la prise de décisions. L'analyse des facteurs d'inégalité et d'iniquité renforce les processus de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation, tout en consolidant l'efficacité et la pertinence des programmes et des projets. De nombreux programmes d'urgence et de développement ont échoué car la dimension sexospécifique des situations n'avait pas été prise en considération.

La prise en compte de la dimension sexospécifique des situations nous permet de comprendre les rôles et les interactions entre les hommes et les femmes; elle permet de cadrer les questionnements concernant les rôles de chacun (qui fait quoi, quand et pourquoi). Le but de ce type d'analyse est de cibler au mieux les réponses à apporter lors des interventions d'urgence et de développement. Elle favorise également l'optimisation et l'efficacité des types d'aide à fournir. Il s'agit donc de s'assurer que les besoins et les obstacles auxquels sont confrontés ces hommes et ces femmes sont effectivement pris en compte afin d'optimiser l'investissement humanitaire engagé par le donateur.

Non seulement l'analyse sexospécifique met en lumière les compétences des hommes et des femmes, mais elle indique également les failles des organisations humanitaires en ce qui concerne les stratégies de ciblage et la mise en valeur des capacités et des compétences des femmes. Cette analyse permet d'identifier la répartition des tâches dans l'économie familiale et domestique, et de souligner l'intensification de la charge des tâches assurées par les femmes lors de changements sociaux rapides et violents.

L'analyse sexospécifique peut aussi révéler les contraintes socioculturelles auxquelles sont confrontées les femmes. La transmission culturelle et la reproduction sociale des normes et des valeurs reposent sur les femmes, qui sont par conséquent potentiellement sujettes à de nouvelles formes de contrôle et de persécution au cours des situations d'urgence.

L'analyse sexospécifique montre que les expériences et l'identité des groupes socio-économiques sont également perturbées en situation de crise. La dimension genre ne s'applique pas uniquement aux femmes. La façon dont la violence a restructuré la notion de virilité dans les sociétés marginalisées et touchées par la pauvreté est un facteur important pour comprendre l'engagement des hommes et des garçons dans les milices armées, et les actes de violence qu'ils infligent aux femmes. Ce phénomène est à prendre en considération notamment lors des phases post-conflit au cours desquels les hommes et les garçons sont resocialisés.

Les femmes et les filles ont des besoins médicaux et sanitaires différents de ceux des hommes et des garçons. Les colis d'urgence de base peuvent répondre à ces besoins qui sont liés par exemple à la grossesse, la mutilation sexuelle et à la planification familiale, en fournissant des produits sanitaires et un apport alimentaire supplémentaire aux femmes enceintes et allaitantes. Dans certaines cultures, les femmes sont peu disposées à faire appel au personnel médical masculin, surtout s'ils est de nationalité différente. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de promouvoir l'accès à un personnel d'assistance médicale féminin et à des femmes médecins.

L'analyse critique du processus participatif de l'ASEG s'articule autour de plusieurs questions. Quelles sont les réelles opportunités de consultation et de négociation qui se présentent aux deux genres séparément ? Qui participe ou devrait plus participer et pourquoi ? Quelles sont les problématiques sexospécifiques des hommes et des femmes ? Comment sont-elles prises en compte ? Quelle est la teneur des ces interactions ? Existe-t-il des programmes concurrents ou complémentaires ? Quelles sont les réels besoins et les contraintes de ces bénéficiaires ?

Les techniques d'analyse selon le genre permettent aux agents humanitaires de répondre aux situations de crise en soutenant de manière concrète les besoins particuliers et stratégiques des hommes et des femmes, afin qu'ils puissent surmonter les situations d'insécurité alimentaire du ménage. Le risque d'accroissement des inégalités en temps de crise peut être réduit par l'analyse et la compréhension de l'évolution de la répartition des rôles socioéconomiques.

Les besoins concrets sont ceux qui se rapportent aux rôles socioculturels admis au sein d'une société et qui ne récusent pas la répartition sexospécifique dans le travail ou la position sociale. Les besoins stratégiques eux, visent à l'amélioration des rôles sociaux.

Au cours des étapes qui ponctuent les procédures d'urgence, la mise en oeuvre d'une analyse selon le genre dans une approche participative permet d'identifier les mesures d'intervention les plus appropriées à la situation. Il est essentiel d'appréhender de façon logique tous les facteurs, liens et rapports de causalité associés à la préparation d'une intervention d'aide (conception, ciblage, mise en oeuvre, suivi et procédures d'évaluation), ainsi que le contexte dans lequel elles sont mises en application (social, économique, culturel, géographique, agroécologique, politique).

Lors des procédures de recueil de données et d'enregistrement, les femmes devraient avoir le droit d'utiliser leur propre nom. Les systèmes de distribution devraient se baser, par des méthodes d'évaluation éprouvées, sur la réalité des structures familiales et non pas sur une image idéalisée de celle-ci.





Besoins courants concrets et contraintes liées à la sécurité alimentaire

Problématiques	Priorités	Contraintes
▶ Technologie	Moins de main d'œuvre pour les petits exploitants (pas de journaliers).	Manque d'outils, aptitude, entretien, culture, contraintes sociales, contrôle des ressources.
▶ Post récolte	Moins de pertes, emploi du temps, sécurité alimentaire, prix.	Ressources limitées, ciblage et répartition du travail.
▶ Commercialisation	Faisabilité et rentabilité.	Financement, législation, réglementation, distribution et gestion.
▶ Eau	Production alimentaire, cuisine, hygiène, gestion.	Consultation, distances, modes de livraison, énergie, financement et entretien.
▶ Energie	Alimentation, génération de revenus.	Type de nourriture, temps de cuisson, disponibilité du combustible, temps passé.



Besoins courants stratégiques et contraintes liées à la sécurité alimentaire

Problématiques	Priorités	Contraintes
▶ Terre	Accès aux ressources.	Déplacement, pression démographique, législation, coutumes locales, usufruit, commerce, changement de propriétaire et jouissance de la terre, rôle de la main d'œuvre.
▶ Financement	Achat de moyens de production, production alimentaire, activité commerciale.	Conditions, emploi du temps, institutions, gestion, procédures, garanties, distance, transport, taux d'alphabétisation, craintes, compétences, instruction, coûts, social, connaissances, types de cultures.
▶ Développement	Partage de l'information.	Manque de conseils appropriés, recrutement, culturel, langue, instruction, accès aux ressources, ciblage, mobilité, autres responsabilités.
▶ Alphabétisation	Connaissance, participation.	Ecart d'alphabétisation.

L'évaluation de l'impact conjoncturel et des besoins, ainsi que les enquêtes sur le degré de vulnérabilité, apportent un certain nombre de données nécessaires à l'analyse sexospécifique des moyens de subsistance d'un groupe-cible. D'une façon générale, les conséquences majeures d'une catastrophe ou d'une guerre se portent sur les zones dans lesquelles le plus grand nombre de personnes dites vulnérables vivent ou se sont réinstallées (personnes déplacées dans leur propre pays ou des réfugiés retournant dans leur région d'origine par exemple).

Les outils ASEG peuvent être utilisés pour (i) évaluer l'impact de la catastrophe sous plusieurs aspects tels que les capacités de production agricole, (ii) évaluer les besoins de secours d'une population-cible, et éventuellement (iii) faciliter le rétablissement rapide de la production.



Besoins courants particuliers des femmes et des hommes liés à la sécurité alimentaire

- | | |
|---|--|
| ▶ Égalité face à l'accès et au contrôle des ressources. | ▶ Participation et organisation. |
| ▶ Sensibilisation à la dimension « genre ». | ▶ Alphabétisation fonctionnelle. |
| ▶ Santé de la reproduction. | ▶ Constitution d'un capital social, constitution de groupes et autonomisation. |
| ▶ Sensibilisation au VIH/SIDA. | ▶ Sécurité. |
| ▶ Rémunération paritaire du travail. | ▶ Reconnaissance. |
| ▶ Assistance et aide psychologique (pour les victimes de viols, de violences, droits légaux). | ▶ Installation de lieux d'ablutions appropriés et satisfaisants. |

Les ONGs nationales engagées dans une perspective tenant compte de l'égalité des genres, ainsi que les associations de femmes présentes sur le lieu d'intervention, peuvent jouer un rôle important dans le ciblage des ménages dirigés par des femmes, et susciter ainsi au sein de leur communauté la sensibilisation aux questions d'habilitation et d'autonomisation. Cette prise de conscience peut avoir lieu en favorisant le rôle actif des femmes dans les processus de prise de décision et de mise en application, d'identification des contraintes et des possibilités d'évolution.

Certains Organismes des Nations Unies, comme l'UNICEF et le PAM ont lancé un appel humanitaire en faveur de la prévention de l'échec scolaire, avec une attention particulière portée sur le sort des filles afin de réduire les écarts sexospécifiques. La mise en place d'un programme de repas scolaires a permis au PAM de constater une augmentation du taux de scolarisation des filles dans plusieurs pays (Kenya, Maroc, Niger et Pakistan)



Implication des rôles sexospécifiques dans la distribution alimentaire

Par le passé la distribution alimentaire dans les camps de réfugiés a permis de constater une baisse significative du taux de scolarisation des filles, généralement les plus âgées. En échange de nourriture, les filles étaient choisies par leurs familles pour remplir les tâches de collecte de bois et de combustibles afin de préparer les repas au sein du camp. Ce phénomène a par ailleurs eu des répercussions environnementales telles que la déforestation de certaines zones.



Le programme ASEG

Le programme d'Analyse Socioéconomique selon le Genre, dont ce module d'aide d'urgence fait partie intégrante, a été lancé en 1993 dans le but d'intégrer la dimension genre aux problèmes de développement. Ce programme a initialement été entrepris par la FAO, l'OIT, le PNUD et la Banque Mondiale, sous la coordination de la FAO. Les mesures d'assistance du programme ASEG constituent un ensemble de documents clés, composés de guides d'application pour la gestion globale, intermédiaire et sur le terrain, des documents de formation et des guides techniques. Tous ces documents décrivent et illustrent, de façon pratique et facile d'utilisation, les concepts, les méthodes et les outils à disposition qui permettent de mener à bien l'analyse socioéconomique et sexospécifique.

La documentation du programme ASEG est constamment mise à jour afin de faire face aux problèmes liés au développement. Ces documents clés sont disponibles en anglais, français, espagnol, portugais, et pour certains cas particuliers en arabe, italien, russe et chinois. Les guides sectoriels et thématiques en cours d'élaboration portent sur l'irrigation, la gestion du cycle de projet, le suivi et l'évaluation, la gestion des ressources génétiques des plantes, la micro-finance, la santé et la reproduction animale, la gestion des ressources des ménages, la structure foncière et le génie rural. Il existe également une documentation portant sur la communication des informations et un manuel de formation des formateurs. Ces documents sont disponibles sur Cd-rom via une base données gérée par le Service parité hommes-femmes et développement, la Division de la parité hommes-femmes et de la population, et le Département du développement durable de la FAO: <http://www.fao.org/sd> ou <http://www.fao.org/gender>.

Les objectifs des orientations ASEG

L'objectif principal de ces orientations est la prise en compte d'une analyse sexospécifique au cours des interventions d'urgence afin de garantir l'efficacité optimale de l'aide humanitaire.

Les objectifs particuliers de ces orientations sont les suivantes :

- Examiner et réviser les principes de base et les concepts de l'intervention d'urgence.
- Présenter des outils de planification de base tenant compte de la dimension genre qui sont applicables aux situations d'urgence.
- Démontrer que la dimension sexospécifique est un facteur pertinent dans le contexte des catastrophes naturelles et des situations d'urgence.
- Renforcer le rôle des partenaires clés et des différentes parties prenantes dans la planification et la participation au cours des situations d'urgence.

Les problèmes clés qu'il est nécessaire d'analyser comprennent : le risque et la vulnérabilité, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance, l'évaluation des besoins, le ciblage des bénéficiaires, la planification, les partenariats, les approvisionnements, la logistique, l'information et l'analyse des données collectées, le suivi et l'évaluation.

La structure des orientations ASEG

La documentation ASEG comprend une série de modules qui traitent chacun de façon particulière des aspects sexospécifiques des situations d'urgence et du cycle de projet. La documentation comprend également une description des outils ASEG concernant la participation et la planification participative et, à la fin de chaque module documentaire, une grille de questionnaire qui répertorie et regroupe les listes contrôle associées aux divers thèmes abordés. Ce document se base sur les leçons concrètes tirées des expériences sur le terrain au cours des situations d'urgence. Une fois complétées et éprouvées, ces orientations sont à considérer tant comme des outils de prise de conscience que des véritables outils pédagogiques à l'attention des agents de terrain intervenant sur des situations d'urgence, et cela afin d'intégrer systématiquement l'analyse des dimensions socioéconomiques et sexospécifiques aux interventions humanitaires.



ASEG pour les programmes d'urgence et de réhabilitation

L'Approche Socio Economique selon de Genre



OBJECTIFS

- ▼ Proposer un exposé général des approches de l'ASEG.

CONCEPTS CLES

- ▼ Cadre conceptuel, analyse du contexte, sécurité alimentaire, principes d'orientations, analyse des moyens d'existence, cadre logique, méthodes participatives, indicateurs de performance, données quantitatives et qualitatives, ressources, analyses des besoins et des contraintes, l'approche de l'ASEG, les niveaux d'intervention ASEG, matrice de l'ASEG, analyse des bénéficiaires, analyse des parties prenantes, typologie de l'échantillonnage et de la participation.

LES BASES

L'approche de l'ASEG

L'approche de l'ASEG s'appuie sur l'utilisation conjointe de méthodes quantitatives et qualitatives afin d'intégrer des paramètres socioéconomiques et sexospécifiques au sein des programmes d'aide au développement et à la réhabilitation, ainsi qu'à la planification, l'organisation et la mise à disposition des secours.

Les données quantitatives et qualitatives se distinguent par la source d'information dont elles sont issues et la façon dont ces informations sont collectées, interprétées et utilisées. Les données quantitatives s'appuient sur les sondages officiels, données nationales y compris, dont l'analyse se base généralement sur des critères statistiques officiels. Les données qualitatives elles, sont issues de méthodes de collecte de données plus informelles telles que les techniques d'évaluation rapide. Les données qualitatives permettent d'étudier plus efficacement les processus en tant que tels, tandis que les données quantitatives tendent à mettre l'accent sur des informations numériquement quantifiables.

Données quantitatives et données qualitatives¹

Les données Quantitatives fournissent des informations sur la quantité dénombrée, comme par exemple le nombre de femmes et d'hommes au sein d'un village qui possèdent une machine à coudre.

Les données Qualitatives fournissent des informations sur la perception et l'opinion des personnes interrogées sur un sujet donné, comme par exemple la façon dont ces mêmes femmes et hommes considèrent la machine à coudre qu'ils possèdent comme un outil d'autonomie financière.

Il existe parfois une certaine confusion tant dans la définition que dans la représentation des approches quantitatives et qualitatives. Les indicateurs de «qualité de vie» par exemple, qui indiquent l'évolution d'une population au niveau de la santé, de l'éducation ou de l'emploi, sont fréquemment pris pour des indicateurs qualitatifs, car ces deux critères semblent se rapporter à la notion de qualité. En fait, la santé, l'éducation ou tout autre sujet peuvent effectivement être mesurés de manière quantitative ou qualitative.

Les deux types de données devraient en fait être utilisés conjointement afin de parvenir non seulement à une représentation plus complète de la situation, mais également pour permettre la vérification des données par recoupements.

Les méthodes participatives de recueil de données qualitatives, telles que les études de cas et/ou les techniques d'évaluation rapides, fournissent un certain nombre d'informations qui permettent d'identifier les domaines d'études importants et d'estimer la validité des analyses issues de données quantitatives concernant une région ou une communauté en particulier. De plus, ces méthodes permettent à la population locale d'évaluer et de communiquer elle-même les informations concernant sa situation, à savoir sa propre perception de la situation, ses besoins, ses ressources ainsi que les obstacles qu'elle rencontre.

Lorsque les études qualitatives et quantitatives sont conçues pour le même domaine d'analyse, elles devraient, en général, se dérouler de façon séquentielle afin que les conclusions d'une étude puisse profiter à l'autre. Dans certains cas les informations recueillies par les deux méthodes peuvent sembler contradictoires. Cette divergence constitue une importante source d'information et met l'accent sur certains aspects de l'étude qui nécessitent des recherches plus approfondies.

¹ Source: ACDI, (1996). Guide des indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes.

Evaluation rurale rapide (RRA) et evaluation rurale participative (PRA)

Il est important de différencier l'évaluation rurale rapide (**RRA**) et l'évaluation rurale participative (**PRA**). Le conducteur de la recherche détermine le choix du type d'évaluation. Si le processus est géré en majeure partie par des agents extérieurs, comme des enquêteurs de terrain, il s'agit d'une RRA. En revanche, la PRA correspond à un processus de recherche en continu géré par la communauté locale.

L'évaluation rurale rapide (RRA) devrait être mise en place lors d'enquêtes d'évaluation en situations d'urgence, lorsque le facteur temps est limité et que la collecte d'informations doit se faire rapidement. La plupart du temps se sont les agents travaillant dans les situations d'urgence sur le terrain qui gèrent cette activité. La RRA favorise la prise en compte de toutes les connaissances et expériences locales disponibles, en limitant l'influence des préjugés extérieurs au milieu. Les personnes présentes localement peuvent donc décrire la façon dont ils exécutent leurs activités, leurs connaissances et leurs souhaits.

Les types d'échantillonnage

- | | |
|-----------------------|---|
| ▶ Systematique | Un numéro est attribué à chaque personne/ménage/individu, l'échantillonnage s'effectue en sélectionnant chaque cinquième, dixième, quinzième numéro jusqu'à l'obtention de la taille d'échantillonnage nécessaire. |
| ▶ Aléatoire | Des numéros d'échantillons sont sélectionnés aléatoirement jusqu'à l'obtention de la taille d'échantillonnage nécessaire.. |
| ▶ Stratifié | Les groupes au sein d'une population sont déterminés par certaines caractéristiques comme la taille de l'exploitation agricole ou le statut familial. Chaque groupe est considéré séparément et des échantillons sont établis pour chaque groupe. |
| ▶ En grappe | L'échantillonnage se porte sur des groupes (zones d'agroécologie par exemple) plutôt que sur des individus. Des échantillons aléatoires sont ensuite établis pour chaque groupe. |
| ▶ Par quotas | Un certain nombre de cas sont nécessaires, l'échantillonnage se poursuit jusqu'à atteindre le quota. |

Il s'agit avant tout de comprendre ce qui est nécessaire au lancement d'une intervention d'aide. Afin d'obtenir des résultats probants sur le travail de terrain, il est nécessaire d'envisager une planification méticuleuse de l'intervention ainsi qu'une certaine souplesse. Dans la mesure où les techniques de RRA se basent essentiellement sur des schémas, des diagrammes et des cartes, l'information à analyser est rapidement disponible.

Le nombre de sites à inclure dans une étude RRA dépend de la taille et de la complexité de la zone touchée, ainsi que des ressources et du temps mis à disposition. Plus il y a de variations socio-économiques dans une zone, différents systèmes agricoles ou conditions environnementales par exemple, plus il y aura de sites à inclure dans l'étude.

Les concepts de l'ASEG

L'approche de l'ASEG se base sur trois principes directeurs, (i) l'importance des rôles et des relations sexospécifiques, (ii) le statut prioritaire donné aux personnes défavorisées, (iii) l'importance essentielle de la participation de la population locale dans les processus de développement.

La participation est un concept complexe qui présente différentes typologies et dont la signification peut varier selon les personnes et selon les cadres d'application. L'ASEG considère la participation comme un processus de communication entre la population locale et les agents intervenant sur le terrain ; processus au cours duquel la population locale tient un rôle majeur dans l'analyse de la situation en cours, la planification, la mise en oeuvre et l'évaluation des activités correspondantes.

Types de Participation

▶ Passive	Les personnes sont informées sur ce qui va arriver.
▶ Partagée	Les réponses aux questions posées sont apportées par des personnes extérieures.
▶ Consultative	Les personnes sont consultées mais ne participent pas à la prise de décision.
▶ Incitative	Les personnes fournissent des ressources, comme du travail par exemple, en échange de soutien matériel.
▶ Fonctionnelle	Les personnes participent à des groupes de travail afin de répondre à des objectifs prédéterminés.
▶ Interactive	La population locale et des personnes extérieures participent conjointement aux analyses, à la conception, la mise en place, le suivi et l'évaluation des projets.
▶ Mobilisatrice	Les personnes prennent des initiatives indépendamment des institutions externes.

L'ASEG propose des schémas socioéconomiques sur trois niveaux (terrain, intermédiaire et « macro ») visant différents groupes de population.

Un cadre matrice ASEG peut être utilisé afin de déterminer les principales problématiques. L'information est recueillie à partir des réponses collectées par les divers outils d'enquêtes, ainsi que par les grilles de questionnement qui portent sur les divers aspects de l'analyse, en tenant compte des trois niveaux, à savoir le niveau terrain, le niveau intermédiaire et le niveau «macro». Cela permet d'aborder les différents besoins des hommes et des femmes, qu'ils soient particuliers, pratiques ou stratégiques.



Le cadre ASEG

Sur la base des grilles de questionnement, un cadre ASEG peut être préparé et complété en utilisant les catégories (couches ou angles) d'information ci-dessous.

Les niveaux ASEG

Au niveau **terrain**, l'accent est mis sur les personnes, et plus particulièrement sur les différences socio-économiques des femmes et des hommes en tant qu'individus, au sein de la famille et du ménage, mais également au sein la communauté dans son ensemble.



Liens

Le manque de sécurité alimentaire dans un village peut être causé par des problèmes d'ordre environnementaux (sècheresse), socioéconomiques (manque de travail rémunéré), institutionnels (formation insuffisante sur les méthodes de conservation des denrées alimentaires) ou sociaux (discrimination à l'égard des femmes).

La discrimination à l'égard des femmes entraîne par exemple leur manque d'accessibilité au financement, limitant ainsi leur accès aux moyens de production. La productivité globale s'en trouve alors diminuée, notamment dans les zones où les femmes ont un rôle important dans la production de cultures vivrières. Par conséquent, ce lien de cause à effet est un axe important dans les considérations portant sur la sécurité alimentaire.

Non seulement le manque de sécurité alimentaire peut être causé par des mauvaises récoltes ou par une production animale défailante au niveau du ménage ou de la communauté locale, mais il est également induit par la difficulté d'accès aux marchés régionaux, par le cours des prix au niveau national et les conditions du marché international.

Au niveau **intermédiaire**, il s'agit d'étudier les **structures** institutionnelles et les services qui constituent le lien entre les niveaux terrain et « macro », à savoir les systèmes de communication, le réseau des transports, les organismes de financement, la situation des marchés, les services de santé et d'éducation.

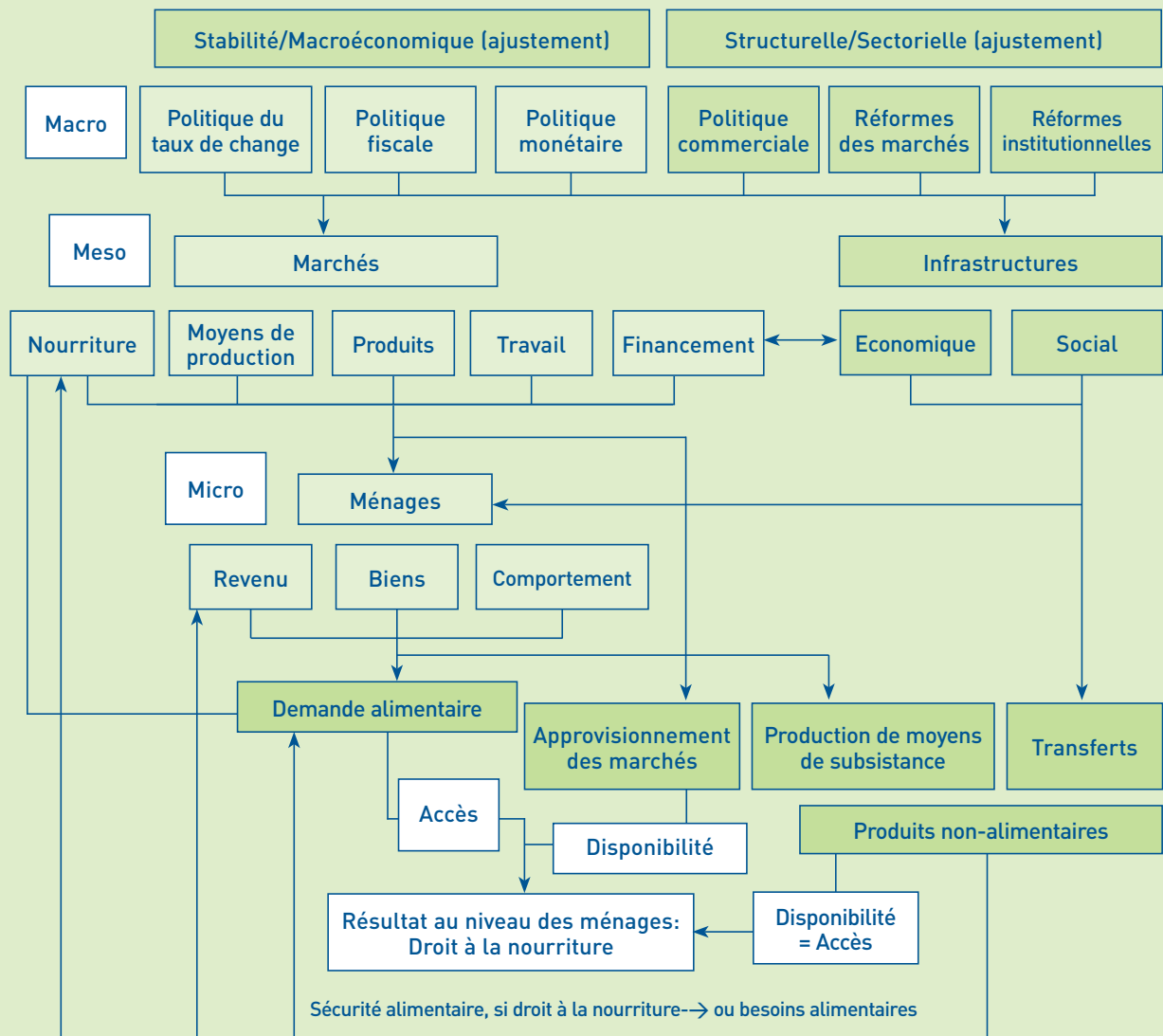
Les instances institutionnelles sont souvent responsables de l'interprétation des politiques nationales et de leur mise en œuvre, elles sont également à même de développer des processus qui encouragent la population locale à participer à la prise de décisions et à s'exprimer par rapport à leur communauté. De plus, les institutions favorisent les échanges entre la communauté dans son ensemble et les responsables travaillant au niveau « macro » ; elles sont responsables du recueil, la documentation, l'analyse et l'interprétation des données collectées dans un pays. La façon dont les données quantitatives et qualitatives sont structurées et représentées a une grande influence sur la façon dont les décideurs et les responsables utilisent ces informations à tous les niveaux.

Dans le cadre de l'analyse **intermédiaire**, l'ASEG intègre à la fois les structures institutionnelles nationales et communautaires. Les institutions d'un pays peuvent être de plusieurs types, à savoir publiques, privées, officielles ou non, religieuses ou laïques. Leur analyse apporte des informations concernant les mécanismes de régulation et la fluidité des services.

L'analyse au niveau « **macro** » met l'accent sur les politiques et les plans d'action au niveau international, national, économique et social, sur les politiques commerciales et financières, ainsi que sur les plans de développement nationaux.

Les liens entre politiques et sécurité alimentaire²

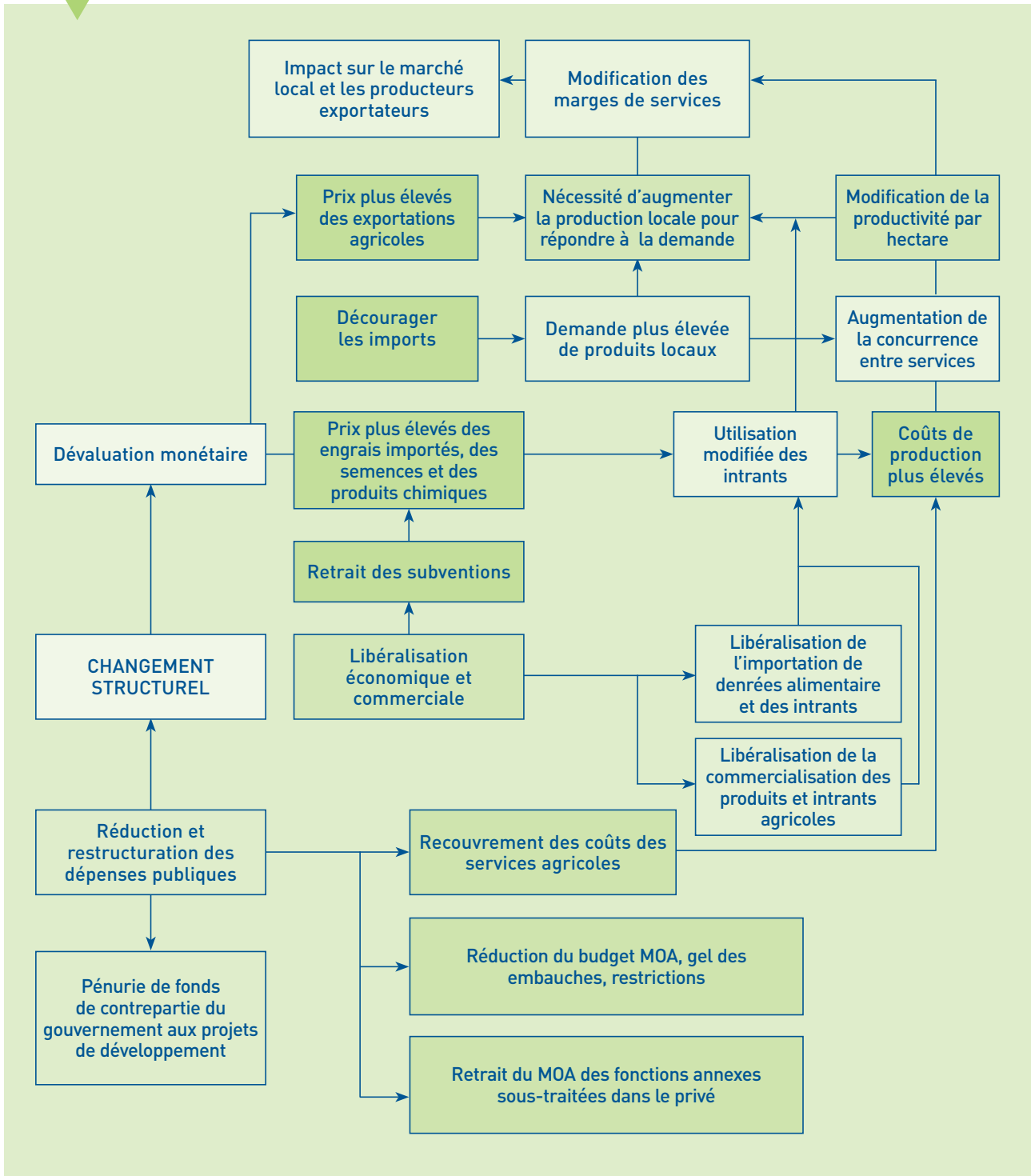
Sphères Politiques



- * Ressources du ménage :
- Terres (taille de l'exploitation, qualité, structure agraire)
 - Composition du ménage (main-d'œuvre)
 - Capital humain (compétences et connaissances)
 - Épargne et autres biens
 - Capitaux dans et hors exploitation (bétail et équipement)

² [Source: Banque Mondiale (1990).]

L'impact des évolutions structurelles sur la production agricole et les agriculteurs (exemple de cadre conceptuel)³



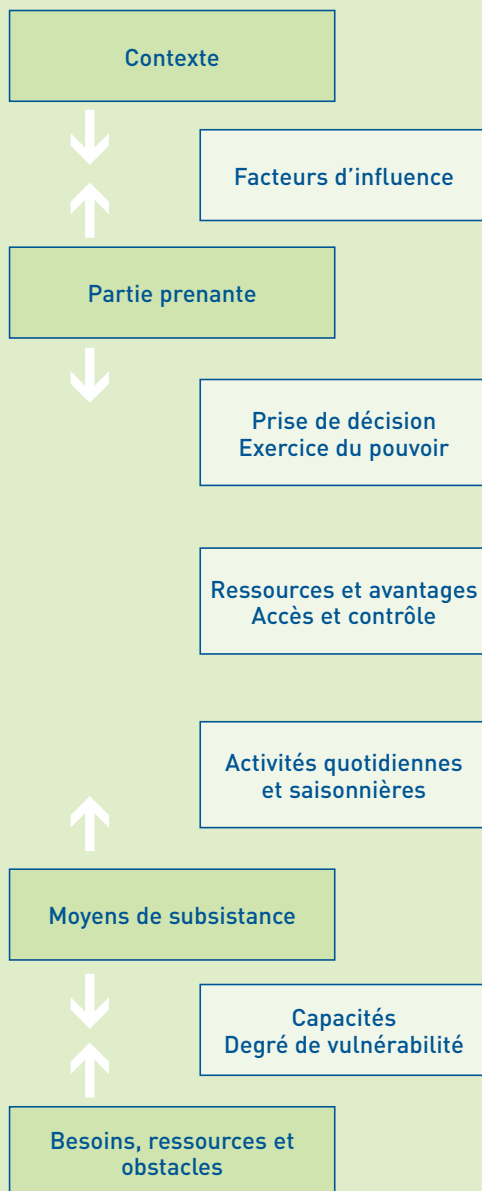
³ Source: FAO, 1997. Implications of Economic Policy for Food Security. A Training Manual. FAO, 2001. Guide d'applications ASEG : Au niveau macro (Révision: Harrigan, J., & Evers, B.).

Aspects de l'analyse ASEG

De nombreux schémas socioéconomiques influencent chacune des problématiques. Les outils d'analyse de l'ASEG prennent en compte six catégories socioéconomiques : socioculturelles, démographiques, institutionnelles, politiques et environnementales. Dans certains cas particuliers, les questions institutionnelles et politiques sont traitées conjointement, tout comme les questions sociales et démographiques peuvent être également associées. Ces catégories sont dès lors envisagées en tant que deux catégories et non quatre.

L'analyse de la parité hommes-femmes Ebauche d'analyse portant sur une situation simple

Orientations analytiques



Perfiles

Classement des richesses
Echéances des calendriers saisonniers
Cartographie des ressources

Facteurs d'influence

Facteurs présents : traditions/culture, religion, éducation, politique, législation, situation économique, facteurs démographiques, environnement. Codes vestimentaires, tabous alimentaires, sécurité, distances à parcourir.

Participation aux institutions et aux processus

(Répartition sexospécifique). Valeurs/comportements. Image/Domaines de participation et d'influence. Capacités organisationnelles. Facteurs de solidarité. Capacités sociopolitiques

Ressources et avantages

Avantages (tangibles et intangibles) :-utilisation des ressources et rendement productif conséquent. Répartition.
Accès :- capacité d'utilisation des ressources. **Contrôle**: pouvoir décisionnel, appropriation.

Activités

Productives, reproductives, gestion communautaire, politiques communautaires, répartition des charges de travail. Multitude des rôles. Temps passé. Distances parcourues. Efforts demandés. Efficacité du travail.. Potentiel de domestication. Degré d'intérêt. Résultats.

Capacités et degré de vulnérabilité

(Physiques/matérielles, sociales/organisationnelles, de motivation/d'attitude). Individus et groupes. Forces existantes. Sources. Facteurs qui influencent les capacités d'adaptation. Degré d'exposition aux risques. Détournement et monétisation de l'aide alimentaire.

Programme des activités quotidiennes
Accès/Matrice de contrôle,
diagramme de Venn
Problèmes/Choix des solutions

Aperçu du processus d'analyse de fond de l'ASEG

Structure Sociale

- ▶ Positionnements et définitions.
- ▶ Population, taux de natalité, phénomènes migratoires, richesses, sexes, appartenance ethnique, castes, religion.
- ▶ Audit selon le genre. Inégalités, groupes socio-économiques, stratégies sociales d'affrontement et d'adaptation.

Calendriers quotidiens et saisonniers Avantages

- ▶ Activités quotidiennes et saisonnières, revenus, disponibilité alimentaire.
- ▶ Multiplicité et division des activités et des charges de travail.
- ▶ Différences et partis pris (rémunération, éducation des enfants).
- ▶ Produits et sous produits.
- ▶ Utilisation des produits et rendements dérivés.
- ▶ Propension à l'utilisation du produit (accès).
- ▶ Propriété et prise de décisions (contrôle).

Systèmes agricoles

- ▶ Complexité des moyens de subsistance des ménages.
- ▶ Activités sur et hors exploitation. Bases du savoir, personnes concernées.
- ▶ Circulation des ressources vers et à partir des ménages.

Recettes et dépenses

- ▶ Origines et répartitions.
- ▶ Besoins de base et épargne. Potentiels. Modifications en cas de crise.
- ▶ Importance respective des groupes et des membres du ménage.

Institutions et Services

- ▶ Gestion, institutions, groupes, services et parties prenantes.
- ▶ Capacités, participation, moyens de communication, état des rôles et interactions dans la prise de décisions.
- ▶ Structures, liens, risques, avantages et répercussions.

Analyse du problème

- ▶ Identification, nature, visibilité, identification des personnes concernées, signification politique, tendances associées, prédictions, priorités et classement.
- ▶ Maîtrise des ressources et division du travail.
- ▶ Besoins concrets, stratégies et spéciaux des groupes.

Planification stratégique

- ▶ Principes. Changements désirés. Initiative des politiques. Prospectives, objectifs.
- ▶ Situation, histoires et hypothèses. Déclencheur, variations saisonnières, fréquence, durée, géographie, % des personnes des groupes et des parties prenantes.
- ▶ Stratégies de mise en oeuvre

Evaluation des choix

- ▶ Analyse des meilleurs choix, faisabilité, coûts, avantages, implications.
- ▶ Faillites sociales. Ressources et obstacles. Conflits et partenariats. Champs de force. Consensus.
- ▶ Plans d'interventions réalistes et concrets portant sur les activités prioritaires.

Causes, effets et solutions

- ▶ Analyse des programmes et des possibilités d'application.
- ▶ Causes des problèmes et répercussions. Solutions.
- ▶ Besoins en ressources et assistance.

Gestion du conflit

- ▶ Identification de la dynamique du conflit. Négociations. Choix.
- ▶ Compréhension du conflit : types, présence, milieux et perception.
- ▶ Résolution des conflits.

Elaboration du projet

- ▶ Définition d'indicateurs objectifs vérifiables.
- ▶ Partenariat, constitution de réseaux, mandats, avantages associés, faisabilité, responsabilités, donateurs.
- ▶ Cadre logistique.

▶ Aperçu du processus d'analyse de fond de l'ASEG

Politique structurelle

- ▶ Infrastructure, services, institutions et commerce.
- ▶ Disponibilité, crédibilité, éloignement, mobilité sociale compétitive, durée, taux, normes, alphabétisation.
- ▶ Contact. Obstacles à d'approvisionnement : quantité et régularité.

Politique de stabilisation

- ▶ Taux de change, politiques fiscales et monétaires.
- ▶ Ressources, liberté, information, aptitudes, expériences, conséquences.
- ▶ Choix économiques au niveau social, politique et économique. Impact (indice des prix, cours du marché).

Politique de sécurité alimentaire

- ▶ Intégration des objectifs des politiques économiques et politiques d'assistance.
- ▶ Compréhension des contraintes et des besoins des groupes vulnérables.
- ▶ Autres politiques et choix soutenant les moyens de subsistance et les prestations apportées aux groupes vulnérables.

Politique de sélection des données

- ▶ Définitions, indicateurs, types, niveaux, secteurs, méthodes, échantillonnage et ressources, suivi, évaluation des résultats.
- ▶ Données ventilées par sexe. Données intra-ménages. Accès et contrôle.
- ▶ Statistiques au niveau macro.

Politique de gestion des données

- ▶ Possibilité de conservation, récupération, appréciation, intégration et présentation de données spatiales, numériques et textuelles.
- ▶ Cartes, population, géomorphologie et utilisation des terres, assolement.
- ▶ Analyse de l'information.

Politique de participation

- ▶ Groupes de réflexion, réseaux, activités, médias, présentations.
- ▶ Participation, responsabilités. Emploi du temps et programme de travail, localisation, liens.
- ▶ Consultation et promotion.

Les outils de **l'analyse contextuelle** s'appliquent aux modèles institutionnels économiques, environnementaux et sociaux qui soutiennent ou font obstacle au développement et à son avancement.

Aperçu du cadre ASEG - Analyse contextuelle

CONTEXTE

Champs	Intermédiaire	Macro
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Situation géographique. ▶ Etat de la zone sinistrée. ▶ Cartographie sociale du village (tendances démographiques, nombre et emplacement des ménages par types). ▶ Types d'utilisation de la terre. ▶ Classement des richesses. ▶ Indicateurs des statuts de la pauvreté et de la sécurité alimentaire. ▶ Facteurs sociaux, tendance démographique, types de victimes. ▶ Emplois, salaires et coût de la vie. ▶ Historique des récoltes, zones ensemencées, quantité récoltée, autosuffisance alimentaire, sécurité alimentaire, conditions des échanges. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Croyances culturelles principales et langues parlées dans la population. ▶ Capacités relationnelles (macro-meso-micro). Services régionaux et locaux. ONGs et réseaux structurels. ▶ Niveau de décentralisation. ▶ Structures organisationnelles (services, communautés, comités, représentants). ▶ Politiques sexospécifiques au sein des institutions et des organisations. ▶ Orientation des décisions adoptées. ▶ Diffusion de l'information et réseaux de communication. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Niveau d'implication religieuse de l'Etat. ▶ Politiques sociales et état d'avancement (santé, éducation logement, législation). ▶ Lois existantes et nouvelles règles. ▶ Demande de main d'œuvre. ▶ Stabilité monétaire et conditions commerciales. ▶ Aide internationale (politiques de prêt par exemple). ▶ Résultats des conférences.

Les outils de **l'analyse des moyens d'existence** s'appliquent aux activités et aux ressources qui permettent aux personnes de gagner leur vie.

Aperçu du cadre ASEG – Analyse des moyens d'existence

MOYENS D'EXISTENCE

Champs	Intermédiaire	Macro
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Habitudes alimentaires. ▶ Ressources sociales. ▶ Ressources naturelles (typologie des terres, utilisation, emplacement, taille, activités). ▶ Systèmes agricoles (activités sur exploitation et hors exploitation). ▶ Liens entre les activités et mobilité. ▶ Stratégies de subsistance (calendriers saisonniers et quotidiens). ▶ Stratégies d'adaptation et d'affrontement. ▶ Composition des ménages. ▶ Accès aux ressources et contrôle des ressources. ▶ Activité et intensité du travail. ▶ Sources d'investissements et de revenus. ▶ Revenus et consommation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Infrastructures (communication réseaux de transport). ▶ Marchés. ▶ Services. ▶ Systèmes d'aide. ▶ Pouvoir de négociation. ▶ Contacts et réseaux. ▶ Revenus – rapport d'activité. ▶ Taux salarial des hommes et des femmes. ▶ Analyse des prix. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Audit sexospécifique au sein des ménages. Recueil de données pour une planification au niveau macro, selon le genre. ▶ Gestion des ressources naturelles. ▶ Rôles sexospécifiques. Droits et devoirs. ▶ Opportunités de travail, commerce et marchés locaux. ▶ Droit traditionnel et droit officiel. ▶ Taux de change. Taux d'intérêt (politiques monétaires et fiscales). ▶ Mesures d'incitation. ▶ Ventilation des données se rapportant aux marchés.

Les outils de **l'analyse des parties prenantes** s'appliquent aux activités de planification des interventions basées sur les priorités sexospécifiques des hommes et des femmes.

Aperçu du cadre ASEG – Analyse des parties prenantes

PARTIES PRENANTES

Champs	Intermédiaire	Macro
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Groupes locaux et institutions. ▶ Informateurs clés et experts. ▶ Profils institutionnels (objectifs, réalisations et besoins). ▶ Liens avec les organisations et institutions extérieures. ▶ Problématiques concernant les priorités des hommes, des femmes et des groupes socioéconomiques. ▶ Causes et conséquences des problématiques de priorité. ▶ Possibilités d'intervention portant sur les moyens d'existence, priorité de ces interventions. ▶ Possibilités d'amélioration de la participation et résolution des conflits. ▶ Parties prenantes (Diagramme de Venn). 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Marchés. ▶ Marchés (matières premières, financement, main d'œuvre, terres). ▶ Facilitation des parties prenantes. ▶ Obstacles aux parties prenantes. ▶ Possibilité d'amélioration de la collecte et de la synthèse des données, méthodes et mécanismes. ▶ Possibilité de constitution de réseaux. ▶ Possibilité d'inclusion de la dimension sexospécificité dans la gestion et la programmation des actions. ▶ Choix de nouvelles options dans le processus de prise de décisions. ▶ Autres possibilités et choix de la communication. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Réforme des politiques de stabilisation et processus d'ajustements structurels. ▶ Schémas internationaux. ▶ Représentants gouvernementaux. ▶ Partis politiques. ▶ Groupes et comités. ▶ Allocations de fonds pour la mise en oeuvre des politiques. ▶ Contrôle des coûts et des rendements par des structures institutionnelles. ▶ Gains ou pertes politiques et économiques. Implications.

L'**analyse des besoins et des obstacles** s'adresse aux gestionnaires impliqués dans la planification et la livraison des programmes et des projets.

Aperçu du cadre ASEG – Analyse des besoins et des obstacles

BESOINS ET OBSTACLES

Champs	Intermédiaire	Macro
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ressources manquantes. ▶ Besoins des groupes. ▶ Analyse des problèmes. ▶ Analyse des priorités. ▶ Analyse des conflits et des partenariats. ▶ Plan d'action communautaire préliminaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Systèmes de gestion de l'information. ▶ Ressources nécessaires. ▶ Analyse des obstacles et des options. ▶ Gestion des problèmes, des conflits et des partenariats. ▶ Analyse des moyens. ▶ Plans d'action les plus sûrs (problèmes, causes, stratégies d'adaptation et d'affrontement, opportunités, priorités, solutions, qui fait quoi, coûts, calendrier) ▶ Planification stratégique. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Analyse des obstacles liés à la sécurité alimentaire. Obstacles. ▶ Analyse des intérêts apportés aux marchés. ▶ Modélisation des réseaux. ▶ Planification relative aux parties prenantes et au développement. ▶ Conception de la mise en oeuvre (acteurs, avantages et inconvénients, ressources disponibles). ▶ Analyse coûts-avantages du projet (faisabilité, réalisation).



La matrice ASEG – Outils de l'analyse contextuelle

Toutes les communautés comportent un certain nombre de schémas socioéconomiques qui influencent la façon dont les personnes gagnent leur vie et effectuent leurs choix face au développement. L'observation et l'étude du *contexte* nous permet d'appréhender ces schémas.

Quelques questions clés :

- ▶ Quels sont les principaux schémas agronomiques, environnementaux, économiques, institutionnels et sociaux qui s'appliquent dans ce village?
- ▶ Quels sont les liens entre les structures au niveau terrain et ceux au niveau intermédiaire et macro?
- ▶ Qu'est ce qui s'améliore? Qu'est ce qui s'aggrave?
- ▶ Quels sont les soutiens à l'intervention? Quels sont les obstacles?

Courbes de tendances: afin de recueillir des informations concernant l'impact des catastrophes (avec ou sans projet d'aide) et le degré de vulnérabilité de la population des zones touchées :

- ◇ Environnementales (*déforestation, approvisionnement en eau*).
- ◇ Economiques (*emplois, salaires, coût de la vie*).
- ◇ Démographiques (*taux de natalité, mouvements migratoires*).
- ◇ Autres problématiques importantes se rapportant à la communauté : *Production agricole : bonnes, moyennes et mauvaises années sur les cinq à dix années précédentes. Surfaces plantées – année 1, année 2, année 3, année 4, année 5. Récoltes effectives unitaires : année 1, etc. Autosuffisance alimentaire par mois : année 1, etc. Insécurité alimentaire des ménages en % : année 1, etc. Prix des cultures de base par sac : année 1, etc. Condition des échanges : par exemple quantité de céréales obtenues en échange d'un bœuf adulte au cours de l'année 1, année 2, etc.*

La carte des ressources du village : afin de connaître les ressources environnementales, économiques et sociales de la communauté.

Le transect pour connaître les ressources naturelles de base de la communauté, sa zone agrobiologique, l'assolement, l'emplacement et la taille des exploitations et des fermes, l'emplacement et la disponibilité des infrastructures et services, les activités économiques présentes sur place.

La carte sociale du village renseigne sur la population de la communauté, et permet d'étudier les indicateurs locaux de pauvreté, le nombre exact et l'emplacement des ménages par types ethniques, de castes, par genre du chef de famille, par niveau de richesse ou de pauvreté etc.

Diagrammes de Venn: pour connaître les groupes locaux et les institutions, pour étudier les liens et réseaux qu'ils entretiennent avec des organisations et institutions extérieures.



La matrice ASEG – Outils de l'analyse des moyens d'existence

L'analyse des moyens d'existence met l'accent sur la façon dont les individus ainsi que l'ensemble des ménages accèdent aux ressources disponibles et gagnent leur vie. Elle identifie les activités entreprises par les populations pour satisfaire à leurs besoins essentiels et générer des revenus. Les différences selon le genre et les groupes socioéconomiques sont traitées par rapport au travail et au pouvoir décisionnel.

Quelques questions clés :

- ▶ Quelle est la source de revenu de cette population? Quelle est la différence hommes-femmes en fonction des systèmes d'accès aux moyens d'existence ? Que représente cet écart dans les différents groupes socioéconomiques ?
- ▶ Existe-t-il des ménages ou des individus dans l'impossibilité de se procurer leurs besoins essentiels?
- ▶ Degré de diversification des activités de subsistance? Est-ce que certains groupes présentent des moyens d'existence vulnérables en raison d'un des problèmes identifiés dans le contexte de l'étude ?
- ▶ Quels sont les schémas applicables à l'utilisation et au contrôle des ressources clés ? Par genre? Par groupe socioéconomique?
- ▶ Quelles sont les sources de revenus les plus importantes? Quelles sont les dépenses les plus importantes ?

Carte des ressources-diagramme du système d'exploitation agricole: pour recueillir des informations sur les membres des ménages, sur et hors exploitation, ainsi que sur les activités et les ressources non agricoles.

Tableau d'analyse des avantages: pour connaître l'utilisation des avantages et leur distribution sexospécifique.

Compteur des activités quotidiennes: pour recueillir les données concernant la division et l'intensité du travail selon le genre et les groupes socioéconomiques.

Calendrier saisonnier: pour connaître le rythme saisonnier des tâches des hommes et des femmes, ainsi que les variations saisonnières de la disponibilité en eau, des revenus et des dépenses et autres paramètres saisonniers importants touchant à la communauté.

Matrice de l'accès et du contrôle des ressources: pour connaître les utilisations et le contrôle des ressources selon le genre et par groupe socioéconomique. L'application de cette matrice nécessite fréquemment d'utiliser des vignettes illustrées ou la technique d'empilement proportionnel afin de matérialiser la situation.

La matrice des revenus et des dépenses: pour connaître les sources de revenus et de dépenses ainsi que les différentes stratégies d'adaptation et d'affrontement des divers groupes socioéconomiques en cas de crise.

Le classement des richesses: en vue de l'identification de la proportion la plus vulnérable de la population. Dans ce cas il est également fréquent d'utiliser la technique d'empilement proportionnel afin de matérialiser la situation.



La matrice ASEG – Outils de l'analyse des parties prenantes

Les parties prenantes sont les personnes et les institutions faisant partie de la communauté ou extérieures à celle-ci, pour lesquelles une activité donnée représente un enjeu de gain ou de perte.

Il s'agit ici de connaître et de comprendre les priorités de la communauté et de déterminer les options de développement capables d'y répondre. Chaque activité proposée est associée à une partie prenante, ce qui permet de mettre à jour les partenariats possibles et les éventuels conflits.

Quelques questions clés :

- ▶ Quelles sont les activités de développement proposées par les participants?
- ▶ Pour chaque activité proposée quelles en sont les parties prenantes? Quels sont leurs enjeux?
- ▶ Existe-t-il des conflits ou des partenariats possibles entre les parties prenantes?
- ▶ Quelles sont les organisations qui travaillent au plus près de la communauté?
- ▶ Quels sont leurs liens avec les autres niveaux du système, à savoir le gouvernement et/ou les institutions privées ?
- ▶ De quelle façon les infrastructures communautaires soutiennent les choix de développement économiques ?
- ▶ De quelle façon les structures et les mécanismes institutionnels contrôlent les coûts et les avantages du développement ?
- ▶ Existe-t-il des différences sexospécifiques dans la répartition de ces coûts et de ces avantages ?
- ▶ Existe-t-il des aspects sexospécifiques dans l'importance accordée aux infrastructures au sein de la communauté ?

Les diagrammes de Venn: pour appréhender les groupes locaux et les institutions, ainsi que leurs liens avec les organisations et institutions extérieures à la communauté.

Les profils institutionnels: pour connaître les objectifs, les réalisations et les besoins des groupes locaux et des institutions.





La matrice ASEG – Outils de l'analyse des ressources, des besoins et des obstacles.

Lors de la mise en application de modifications, quelques difficultés peuvent se rencontrer lorsque les réglementations et les fonctionnalités des institutions ne sont pas adaptées aux évolutions politiques et légales. De plus, tous les groupes sociaux n'accèdent pas équitablement à ces institutions, qui dans de nombreux cas contrôlent explicitement ou implicitement la répartition des coûts et des avantages du développement par des processus de réglementation et de fournitures de services.

Quelques questions clés :

- ▶ Quels sont les problématiques liées aux priorités des femmes, des hommes et des différents groupes socioéconomiques, au sein de la communauté?
- ▶ Quels sont les besoins immédiats par rapport au renforcement des capacités institutionnelles, afin de faciliter l'approche participative au développement ?
- ▶ A partir des contraintes liées aux ressources et aux conflits potentiels entre les parties prenantes, quelles sont les activités de développement qu'il serait réaliste de mettre en oeuvre?
- ▶ Quelles sont les activités de développement proposées qui vont dans le sens de la philosophie de l'ASEG, à savoir l'établissement d'un environnement dans lequel les hommes et les femmes puissent réaliser leur potentiel ?
- ▶ Quelles sont les activités de développement proposées qui soutiennent le principe de l'ASEG d'accorder la priorité aux défavorisés ?

La grille d'analyse des problèmes : pour réunir tous les différents groupes de la communauté dans le but d'analyser les stratégies locales de survie et les solutions envisageables. Il s'agit d'identifier les problèmes par rapport à la situation, aux comportements existants et aux comportements de chaque groupe en particulier. Les choix peuvent être rapportés sous forme d'organigrammes ou de matrices de classement.

L'analyse des forces en présence sur le terrain: pour faciliter la planification d'actions spécifiques tout en tenant compte des forces en présence, qu'elles soutiennent ou s'opposent aux actions à mettre en oeuvre.

L'identification des conflits et des solutions: afin de comprendre et de traiter les conflits présents et potentiels à chaque étape de la planification des actions.

L'analyse des ressources et des contraintes : afin de comprendre la façon dont les individus et les groupes utilisent et répartissent les ressources disponibles pour gérer les risques, minimiser les contraintes et optimiser les options.

L'analyse des politiques: afin d'analyser (i) les différentes politiques en fonction de la définition de leurs objectifs, (ii) l'étude des alternatives possibles, (iii) l'établissement de choix, pour ensuite envisager leur mise en oeuvre, leur suivi et leur évaluation.

La planification stratégique: pour définir une orientation commune et établir un cadre commun suivant lequel les différents programmes seront ensuite développés, mis en oeuvre, suivis et évalués.

Cadre logique

Lorsque l'analyse sexospécifique fait partie intégrante de la gestion des programmes de secours d'urgence, il est primordial d'envisager des questions d'ordre stratégique, à chaque intervention, concernant le **Niveau des Objectifs** (buts, intentions, résultats et activités).

Les questions posées doivent porter sur les différences sociales entre les hommes et les femmes, et au sein de leur propre groupe sexospécifique. La mise en perspective de ces différences détermine le niveau de disparité des hommes et des femmes face à l'accès et au contrôle des ressources, et renseigne sur les différents obstacles ou différents choix qu'ils rencontrent dans leur société, au niveau étatique, communautaire ou familial.

La **matrice de planification** est un outil analytique qui relie les niveaux «macro» et intermédiaires aux micro-fonctions d'un programme ou d'un projet. Cette matrice permet d'organiser la réflexion, associer les activités et les investissements aux résultats escomptés, de fixer les niveaux de performance, de répartir les responsabilités et de communiquer de manière plus synthétique. La matrice de planification permet également de structurer les méthodes de gestion et de mise en œuvre des politiques (stratégies, conception et livraison), tout en fournissant les informations, les conseils et les contributions complémentaires nécessaires à la réalisation d'un consensus.

Dans ce cadre, l'intégration des paramètres de sexospécificité repose sur l'identification et la prise en compte des questions liées au genre qui sont implicites à la planification, le suivi et l'évaluation des projets ; c'est à dire s'assurer que les problématiques liées à la parité sociale, comme la parité hommes-femmes, soient véritablement prises en compte.

La préparation d'une **matrice de planification sexospécifique** implique la participation des planificateurs de projet, des parties prenantes et des bénéficiaires, dans le cadre de l'analyse des relations sexospécifiques et l'élaboration des questions stratégiques posées à chacun des «niveaux des objectifs». Les accords avec des parties prenantes, concernant ces objectifs, sont souvent délicats à finaliser. Cette analyse devrait se dérouler non seulement en phase de démarrage, mais devrait également se poursuivre tout au long des phases de suivi et d'évaluation du projet.

Une **matrice de planification générale de projet** comporte quatre niveaux : les buts, les intentions, les résultats obtenus et les activités. Chacun de ces niveaux comporte une série de quatre paramètres : une présentation récapitulative, des indicateurs objectivement reconnus, des moyens de vérification et des hypothèses.

Pour décrire plus précisément les réalisations et les buts à atteindre, une terminologie différente est utilisée à chaque étape du « niveau des objectifs », dans la mesure où cet objectif différencie les causes des effets, par exemple : stratégie du projet/effets escomptés, moyens/fins, intervention/réalisation, variables indépendantes/variables dépendantes.

Lors de la planification d'une intervention, la mise en place de la matrice se fait de façon décroissante. Il faut en tout premier lieu définir et fixer le but à atteindre, puis les intentions du projet, puis les résultats à atteindre pour réaliser l'objectif et finalement, les activités, les apports et les moyens nécessaires à la concrétisation de ces résultats. Pour s'assurer de la cohérence de cette tâche, il n'est possible de définir qu'un seul objectif final et une seule intention de projet par intervention. En revanche, il faut tenir compte de nombreuses activités, apports et moyens dans un projet, qui doivent apparaître dans la matrice de planification.



Structure du cadre logique

Les buts

- ▶ Les buts constituent la partie la plus large de l'objectif. Le projet contribue effectivement aux buts à atteindre, mais n'est pas seul responsable de l'intégralité des efforts nécessaires à son accomplissement. Les buts répondent aux volontés sectorielles ou nationales pour lesquelles le projet a été entrepris. Dès lors quels sont les problèmes associés aux objectifs à long terme et les solutions envisageables ?

Les intentions

- ▶ L'intention désigne l'énoncé clairement établi des résultats escomptés de l'intervention. La réalisation de l'intention dépend bien entendu du projet, bien que de nombreux facteurs extérieurs à la gestion du projet aient une large influence sur sa réussite. Quels sont donc les objectifs et les effets immédiats du projet, ses avantages, les bénéficiaires de ceux-ci, les améliorations et les changements escomptés ?

Les résultats

- ▶ Les résultats désignent les contributions spécifiques de l'intervention qui découlent de la gestion des objectifs et des activités du projet. Quels sont donc les résultats à atteindre par rapport aux buts immédiats définis par le projet (types, nombre, intentions, par qui, où, et dans quel laps de temps) ?

Les activités

- ▶ Les activités sont les tâches significatives réalisées par le personnel impliqué dans l'intervention, grâce aux ressources requises à la mise en oeuvre des activités du projet (ressources humaines, matérielles, financières, etc.). Quelles sont les ressources nécessaires (équipements, services, ressources, articles) ? Et ce en quelle quantité, pourquoi, par qui, quand, où et à quel prix ?

PRÉSENTATION RÉCAPUTILATIVE	INDICATEURS	MOYENS DE VÉRIFICATION	HYPOTHÈSES
Que voulons-nous/que devons nous accomplir?	Comment savoir si ces buts sont atteints?	Où trouver l'information permettant de confirmer la réalisation de ces objectifs?	Quelles sont les suites à prévoir en cas de réussite du projet?

La logique sous-jacente de la matrice de planification est testée par une lecture de bas en haut de la matrice. Les liens unissant les composants de la matrice s'analysent donc de la manière suivante : si les activités préconisées sont mises en œuvre et les hypothèses correspondantes sont valides, le projet obtiendra des résultats ; si les résultats sont atteints et les hypothèses correspondantes demeurent valides, le projet réalisera les buts fixés ; si le but est atteint et les hypothèses correspondantes sont confirmées, alors l'objectif général est réalisé.

Il est important d'examiner attentivement les hypothèses concernant les parties prenantes quel que soit leur niveau d'implication. L'analyse des problématiques institutionnelles, telles que les capacités disponibles, les ressources, les contraintes et les mécanismes structurels sont à envisager avant la phase de conception du projet. L'intégration de la dimension sexospécifique, tout comme les autres aspects socioéconomiques importants au cours de cette phase, nécessite parfois une intervention planifiée au niveau institutionnel, qu'il s'agisse de formations ou de modifications des mécanismes institutionnels.

L'établissement d'*indicateurs* et de *moyens de vérification* est intrinsèque à la fonctionnalité même d'une matrice de planification, dans la mesure où ils permettent de quantifier le degré d'avancement des thèmes abordés dans la présentation récapitulative. Les indicateurs constituent donc des unités de mesure d'accomplissement par rapport aux énoncés des objectifs établis, des activités, des moyens mis en œuvre et des résultats atteints. Les indicateurs qualitatifs sont considérés comme des indicateurs objectifs ou des indicateurs objectivement vérifiables.



Indicateurs de performance

Un indicateur est un élément d'information qui renseigne sur les modifications ou sur les résultats escomptés, à chaque niveau du déroulement de l'intervention afin d'en illustrer l'avancement. Un indicateur peut être direct ou indirect (par procuration) tout en permettant à des observateurs indépendants d'être à même de juger de l'avancement, effectif ou pas, des interventions précédemment planifiées. Un indicateur efficace doit présenter quatre caractéristiques :

- ▶ plausible – mesurable ;
- ▶ indépendant – mesure les modifications à un certain niveau ;
- ▶ ciblé – quantification thématique spécifique (par exemple : condition, but, quand, comment, pourquoi, combien, quantité, qualité, durée de temps, qui, groupe-cible, où, emplacement géographique) ;
- ▶ objectivement vérifiable – comprenant les normes qualitatives du besoin.

Grille de questionnement – Matrice de planification sexospécifique



Liste de contrôle des buts

Présentation récapitulative	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses importantes
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Existe-t-il des problématiques sexospécifiques en rapport avec l'objectif du projet? 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Quels sont les critères de mesure permettant de vérifier si un but à dimension sexospécifique est atteint? 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les données de vérification utilisées pour vérifier l'accomplissement d'un but tiennent-elles compte de la dimension sexospécifique ? ▶ Quels seront les outils d'analyse utilisés tenant compte de la sexospécificité (par ex : évaluation d'impact) ? 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Quels sont les facteurs externes importants et nécessaires au soutien des buts tenant compte de la dimension sexospécifique ?



Liste de contrôle des intentions

Présentation récapitulative	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses importantes
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le projet répond-t-il à des objectifs tenant compte de la dimension sexospécifique? 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Quels sont les critères de mesure permettant de vérifier si un objectif tenant compte de la dimension sexospécifique est atteint ? 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les données de vérification utilisées pour vérifier les intentions du projet tiennent-elles compte de la dimension sexospécifique ? ▶ Quels seront les outils d'analyse utilisés tenant compte de la sexospécificité (par ex : évaluation rurale rapide) ? 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Quels sont les facteurs externes importants et nécessaires au soutien des objectifs tenant compte de la dimension sexospécifique ?


 Liste de contrôle des résultats

Présentation récapitulative	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses importantes
<ul style="list-style-type: none"> ▶ La distribution et la répartition des avantages tiennent-elles compte des rôles et des interactions sexospécifiques ? 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Quels sont les critères de mesure permettant de vérifier les avantages du projet revenant respectivement aux hommes et aux femmes, et aux femmes impliquées ou touchées par le projet ? 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les données de vérification utilisées pour vérifier les résultats du projet tiennent-elles compte de la dimension sexospécifique ? ▶ Quels seront les outils d'analyse utilisés tenant compte de la sexospécificité (par ex : évaluation de la participation sur le terrain) ? 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Quels sont les facteurs externes importants et nécessaires à la réussite du projet en termes d'avantages ? et cela spécifiquement à l'endroit des femmes ?


 Liste de contrôle des activités

Présentation récapitulative	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses importantes
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les problématiques sexospécifiques sont-elles clairement définies dans la phase de mise en œuvre du projet, par exemple dans le plan de travail ? 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Quels sont les biens et les services apportés au projet par les bénéficiaires ? ▶ Les contributions des hommes et des femmes sont-elles représentées ? ▶ Les contributions extérieures tiennent-elles compte du contrôle et de l'accès des femmes à ces contributions ? 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les données de vérification des activités du projet sont-elles ventilées et analysées en termes de sexospécificité ? ▶ Quels seront les outils d'analyse utilisés tenant compte de la sexospécificité (par ex : suivi des activités) ? 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Quels sont les facteurs externes importants et nécessaires à la réussite des activités et à la poursuite de l'engagement participatif des hommes et des femmes dans le projet ?



Indicateurs quantitatifs de participation

- ▶ Quelle est l'importance des apports des hommes et des femmes aux différents niveaux d'identification et de planification du projet?
- ▶ Quel est le nombre de réunions d'identification et de planification du projet qui se sont tenues avec les parties prenantes locales?
- ▶ Quelle est la répartition, par sexe, âge, appartenance ethnique et origine socioéconomique des parties prenantes locales ayant participé aux réunions d'identification et de planification du projet?
- ▶ Quel est le niveau de contribution et de participation des parties prenantes locales dans les réunions d'identification et de planification du projet?
- ▶ Quel est le niveau de participation des parties prenantes locales dans les efforts visant à la collecte des données ?
- ▶ Quelle est la fréquence de présence des hommes et des femmes à ces réunions?
- ▶ Quel est le nombre d'hommes et de femmes qui ont eu un rôle décisionnel important?



Indicateurs qualitatifs de participation

- ▶ Quelle a été la perception des parties prenantes et des utilisateurs finaux à propos de leur niveau de participation (selon des critères de classement de la participation sur une échelle de 1 à 5)?
- ▶ Quel a été le degré de soutien mutuel constaté au sein du groupe et particulièrement entre les hommes et les femmes?
- ▶ Quels ont été les capacités de modération du groupe par rapport à la résolution et la prévention des conflits ?

Grille de questionnement – Examen du programme et du projet

Liste de contrôle générale

- ▶ L'information et les données, portant sur les populations et les bénéficiaires touchés, est-elle ventilée par sexe et par âge ?
- ▶ Si la dimension « genre » est effectivement admise, existe t-il une description contextuelle claire des stratégies à mettre en œuvre ?, Quels sont les résultats escomptés relatifs aux disparités et aux différences sexospécifiques ?
- ▶ Est-ce qu'il y a eu une coordination des institutions concernant les problématiques portant sur la sexospécificité?
- ▶ Le personnel a-t-il été formé? Est-ce qu'il y a eu des efforts portés sur le renforcement ou la consolidation des moyens?
- ▶ Existe t-il d'autres cas d'interventions documentés tenant compte de la sexospécificité décrivant les stratégies et les problématiques liées au genre?
- ▶ Est-ce que les propositions de financement comportant une dimension sexospécifique concernent uniquement des cibles spécifiques ou ponctuelles, ou est-ce qu'une perspective générale tenant compte de la dimension « genre » a déjà été mise en œuvre au cours d'une initiative de projet importante ?

Parité sexospécifique – Liste de contrôle

Parité sexospécifique

- ▶ Les hommes et les femmes ont-ils été consultés sur leurs priorités, besoins et capacités respectives?
- ▶ Une attention particulière a-t-elle été portée à la signalisation systématique et à la résolution adéquate des problèmes liés à la violence et à l'exploitation sexuelle?
- ▶ Quels sont les mesures particulières entreprises permettant de surmonter les obstacles qui empêchent les femmes d'assumer un rôle décisionnel important?
- ▶ Quels ont été les soutiens spécifiques apportés aux organisations de femmes et à leur engagement dans les négociations pour la paix et la reconstruction?
- ▶ Existe t-il des mesures de consolidation des capacités institutionnelles nationales (au sein du Ministère de l'agriculture par exemple) face aux problématiques liées à la sexospécificité ?

⁴ Source: Donor Retreat on Consolidated Appeals Process and Co-ordination in Humanitarian Assistance, Montreux Suisse par CIDA/MHA Division (Mars 2001).



Groupes vulnérables – Liste de contrôle

Groupes vulnérables

- ▶ Est-il reconnu que tous les groupes vulnérables sont constitués d'hommes, de femmes, de garçons et de filles et que leur vulnérabilité peut être en lien direct avec la notion de genre ?
- ▶ Porte-t-on, à l'égard des femmes en tant que groupe vulnérable, une attention suffisante quant à l'influence d'autres paramètres de vulnérabilité particuliers qui les touchent, tel que leur déplacement ou pas sur le territoire, leur statut dans le ménage (chef de famille), leur âge (plus ou moins de 15 ans) ?



Alimentation et agriculture – Liste de contrôle

Alimentation et agriculture

- ▶ Les hommes et les femmes ont-ils été consultés quant à la conception, la distribution et la répartition de l'aide alimentaire ?
- ▶ Le rôle d'aide et d'assistance des femmes envers leur famille et les personnes à leur charge est-il reconnu à sa juste valeur ?
- ▶ Le rôle des femmes dans l'agriculture est-il identifié et soutenu ?



Santé – Liste de contrôle

Santé

- ▶ Les rôles et les besoins des hommes et des femmes en termes de soins de santé génésique sont-ils reconnus ?
- ▶ Les ressources allouées répondent-elles aux directives des institutions concernant les soins de santé génésique (comme il a été souligné dans le manuel inter-institutionnel de terrain par exemple) ? Le personnel a-t-il été formé à l'utilisation de ce manuel ?
- ▶ Les priorités sanitaires des femmes n'ayant pas d'enfant sont-elles prises en compte ?
- ▶ Le bien-être psychosocial des hommes et des femmes est-il pris en compte ?
- ▶ Les programmes VIH/SIDA reconnaissent-ils et répondent-ils aux besoins et aux situations des hommes et des femmes ?



Eau et assainissement – Liste de contrôle

Eau et assainissement

- ▶ Les programmes mis en oeuvre concernant l'eau et l'assainissement sont-ils basés sur une réelle compréhension des responsabilités et des besoins des femmes et des filles par rapport à leur rôle dans l'approvisionnement en eau au sein du foyer?
- ▶ Dans la mesure où les femmes sont fréquemment les principales responsables de l'approvisionnement en eau et son utilisation, ont-elles été consultées et impliquées dans les processus de détermination des priorités et de prise de décision concernant les programmes d'approvisionnement en eau?
- ▶ Un des préalables au succès d'un programme d'assainissement, mis en œuvre dans des circonstances normales, étant l'implication et la participation des femmes, pouvons nous avancer que ce principe a effectivement été appliqué?



Instruction – Liste de contrôle

Instruction

- ▶ Les programmes éducatifs touchent-ils aussi bien les garçons que les filles?
- ▶ Les obstacles auxquels sont confrontés les garçons et les filles concernant leur fréquentation à l'école ont-ils été pris en compte?
- ▶ Les hommes et les femmes sont-ils engagés dans l'enseignement?
- ▶ Les hommes et les femmes sont-ils équitablement concernés par les programmes de formation et de professionnalisation pour adultes?



Redressement et reconstruction économique – Liste de contrôle

Redressement et reconstruction économique

- ▶ Les principaux programmes de reconstruction économique apportent-ils autant d'opportunités et de débouchés aux femmes qu'aux hommes ? Existe-t-il des stratégies pouvant minimiser les obstacles rencontrés par les femmes ?
- ▶ Les femmes ont-elles la possibilité d'acquérir des connaissances dans des domaines qui ne leur sont pas traditionnellement dévolus?



Protection de l'enfance – Liste de contrôle

Enfants

- ▶ Les différents besoins et ressources des garçons et des filles sont-ils reconnus?



ASEG pour les programmes d'urgence et de réhabilitation

L'Approche Socio Economique selon de Genre



OBJECTIF

- Présenter un exposé général des politiques sexospécifiques dont il faut tenir compte, non seulement au début des opérations d'urgence mais tout au long de leur déroulement.

CONCEPTS CLÉS

- Caractéristiques et niveaux de vulnérabilité - Politique de sécurité alimentaire - Profil sexospécifique - Stratégies d'adaptation des ménages - Crises nutritionnelles - Indicateurs de processus et de résultats - Rôle de l'aide alimentaire - Cartographie sociodémographique.

LES POLITIQUES DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Introduction

En règle générale la sécurité alimentaire se définit comme une situation dans laquelle « toutes les personnes ont en permanence accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive, leur permettant de garder une vie saine et active ». Cependant, cet énoncé implique de nombreuses problématiques concernant la production alimentaire, la distribution, la commercialisation, l'élaboration et le stockage du produit, ainsi des questions portant sur la population et la santé, l'éducation, l'emploi et le revenu.

La sécurité alimentaire est une question multi-sectorielle qui va bien au-delà de celles qui touchent à l'agriculture et à la production alimentaire à proprement parler. Les politiques de sécurité alimentaire doivent approvisionner en produits alimentaires des populations urbaines qui ne produisent pas leur propre alimentation, ainsi que des populations rurales qui possèdent, ou pas, des terres agricoles. Il est nécessaire d'aborder et de répondre aux besoins constants d'approvisionnements alimentaires, y compris lors des situations transitoires telles que la famine, les périodes de mauvaises récoltes, et d'instabilité politique et économique.

La notion d'autosuffisance alimentaire désigne spécifiquement la production nationale capable de répondre aux besoins de la population. La sécurité alimentaire comprend la production alimentaire nationale et les importations nécessaires afin de répondre aux besoins de la population. La sécurité alimentaire des ménages représente la disponibilité et la stabilité alimentaire ainsi que le pouvoir d'achat des ménages.

La sécurité alimentaire concerne les individus au sein du ménage, le ménage en tant que tel, les nations et la communauté internationale dans son ensemble. Les questions liées à la sécurité alimentaire ne s'articulent pas uniquement autour de la notion de disponibilité alimentaire. Il a été constaté, en effet, qu'il existe des problèmes d'insécurité alimentaire même dans les pays où l'alimentation est abondante.

Au sein même d'un ménage, certains individus peuvent être sous-alimentés alors que d'autres ont accès à une alimentation satisfaisante. De la même façon il peut y avoir au niveau national suffisamment de réserves alimentaires afin de subvenir aux besoins de la nation dans son ensemble alors qu'il existe des phénomènes d'insécurité alimentaire dans certaines zones du pays (pénurie de production) ou dans certains ménages (pouvoir d'achat insuffisant). La production alimentaire au niveau international est suffisante pour approvisionner l'ensemble des populations ; c'est le manque de pouvoir d'achat qui constitue aujourd'hui le principal problème.

L'amélioration de la sécurité alimentaire repose donc sur le fait que les populations possèdent effectivement les moyens de produire leur alimentation en quantité et qualité suffisante pour leur propre consommation ; ainsi que sur la possibilité d'assurer un pouvoir d'achat suffisant et régulier afin d'accéder aux marchés alimentaires disponibles. En termes d'apport de main-d'œuvre, de pouvoir décisionnel ou de contrôle des ressources de production, il est nécessaire d'insister sur la prise en compte de la dimension sexospécifique dans les problématiques liées à la sécurité alimentaire et notamment concernant les questions de disponibilité et d'accessibilité.

Dans la mesure où les femmes sont généralement touchées par ces situations de manière différente des hommes en raison des disparités d'accès aux fonds et aux ressources, il est pertinent d'intégrer la dimension « genre » aux problématiques liées à la sécurité alimentaire. D'une façon générale les interrogations auxquelles il faut répondre sont :

- ▶ Quelles sont les cibles des initiatives ?
- ▶ Qui est impliqué dans les différents aspects de la sécurité alimentaire ?
- ▶ Que faire pour améliorer la situation ?
- ▶ S'agit-il de femmes, d'hommes, de jeunes gens, d'enfants, de groupes minoritaires, d'handicapés? ou d'une multitude de groupes à considérer en sous-groupes distincts (riches-pauvres, mariés-célibataires, etc.) ?

De nombreux échecs au cours des politiques et programmes alimentaires sont imputables à l'hypothèse selon laquelle les groupes élargis sont homogènes, alors qu'ils sont constitués respectivement d'hommes, de femmes, de jeunes gens et de divers groupes désavantagés avec des besoins et des intérêts différents. Il est dès lors important que les groupes-cibles spécifiques des politiques et des programmes soient clairement identifiés, et qu'à leur tour ces mêmes politiques et programmes soient conçus afin de répondre à leurs attentes.

Les politiques tenant compte de la sexospécificité sont essentielles au déroulement des activités de développement. De plus, les objectifs de ces politiques ne peuvent être atteints sans une compréhension du groupe-cible, de la connaissance de la répartition des rôles sexospécifiques dans le travail et de l'approvisionnement alimentaire des ménages, qui sont des notions essentielles à la planification de ces politiques.

Les rôles, les processus de division du travail et les exigences envers les femmes varient selon les sociétés et le niveau de développement économique. Ce qui est admis pour une femme vulnérable, peut ne pas l'être pour une femme aisée. De la même façon, une pratique courante en milieu urbain peut s'avérer différente en milieu rural.

Même si les femmes en général sont responsables de certains aspects de la politique alimentaire, il est cependant nécessaire de les identifier spécifiquement et de ne pas supposer qu'elles seront atteintes pareillement par les politiques alimentaires mises en place. Il est important de considérer, comme c'est le cas pour les groupes d'hommes, que les groupes de femmes ne sont pas des groupes homogènes ; certains groupes se détachent et requièrent un ciblage particulier. Ces groupes peuvent être constitués par des jeunes femmes, des personnes âgées, des riches, des pauvres, des personnes plus ou moins puissantes, mariées ou célibataires, membres d'un groupe social ou ethnique particulier, de minorités ou de groupes désavantagés.

Les problématiques liées aux situations d'urgence diffèrent de celles touchant à l'**insécurité alimentaire chronique**, par conséquent les solutions envisageables sont également différentes. Toutefois, bien que ces circonstances soient liées à l'absence de récolte, à la famine, la sécheresse ou à des bouleversements économiques ou sociaux, il est primordial de mettre en place des politiques alimentaires capables de rétablir la situation au plus vite.



Insécurité alimentaire transitoire et chronique

Insécurité alimentaire chronique

- ▶ Les ménages sont soumis au risque élevé et constant d'être dans l'incapacité de subvenir aux besoins alimentaires de leurs proches.

Insécurité alimentaire transitoire

- ▶ Les ménages sont amenés à affronter temporairement une baisse de leurs droits et avantages. L'incapacité à subvenir aux besoins alimentaires des membres du ménage est de courte durée.

Le rôle de l'aide alimentaire

L'aide alimentaire nécessite de mettre en place une stratégie cohérente du programme d'actions afin d'apporter rapidement l'aide nécessaire et la protection aux besoins prioritaires des victimes de la crise en cours. Il s'agit de traiter les causes de la crise en amont, de baisser les taux de vulnérabilité, de rétablir la stabilité et de faire correspondre les mesures de secours aux notions de développement durable. Les programmes d'aide mis en place doivent atténuer les conséquences de la crise et en empêcher son renouvellement.

Les problèmes intersectoriels inhérents aux mécanismes d'aide sont évalués en les comparant aux conclusions tirées des précédents projets mis en œuvre. Afin de sauver des vies à très court terme, tout en prévoyant les dispositions nécessaires aux conditions de vie à moyen terme et d'éviter toute dépendance par rapport à l'aide alimentaire, il est indispensable de prendre un certain nombre de décisions concernant l'échelonnement des actions dans le temps ainsi que la façon optimale d'utiliser les ressources disponibles.

Les rôles de l'aide alimentaire¹

La notion de « Devoir »

- ▶ En présence d'une perte importante des stocks alimentaires et des moyens de subsistance, et lorsque la population est confinée dans des camps, l'aide alimentaire est essentielle à la survie et au maintien des conditions sanitaires. Cette intervention correspond à un DEVOIR, ne serait-ce qu'au début de la situation d'urgence.

La notion de « Pouvoir »

- ▶ L'aide alimentaire PEUT être une forme d'aide lorsqu'elle est complémentaire des autres formes d'aide préexistantes (essentiellement financières et techniques), ou lorsqu'elle constitue la seule forme d'aide. Elle ne doit pas perturber les programmes déjà en place.

Il convient d'analyser les répercussions directes sur les femmes de l'aide alimentaire, des subsides alloués et des programmes de reconstruction. Contrairement à l'hypothèse considérant le ménage comme une entité homogène, les femmes sont fréquemment les principales pourvoyeuses alimentaires du ménage. Dans les circonstances difficiles, il est probable qu'aucun homme ne soit présent dans le ménage, et même avec une présence masculine, la responsabilité alimentaire demeure du ressort de la femme.

Questions interdisciplinaires liées aux modes de vie et aux moyens de subsistance

Problématiques	Protection	Modes de vie	Moyens de subsistance
▶ Manque de liquidités pour pouvoir répondre aux besoins non-alimentaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▶ Accroissement de la pauvreté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▶ Accroissement des charges de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▶ Persécutions, bouleversement familial	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▶ Répercussions sur le marché local	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▶ Approvisionnement alimentaire au niveau local	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▶ Possibilités de revenus ou de troc nourriture/travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▶ Mode de ciblage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▶ Santé et malnutrition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

¹ Source: WFP Needs Assessment Guidelines, Octobre 1999.

Les besoins en aide alimentaire d'urgence ne sont pas aisément quantifiables. Les questions relatives au déficit des réserves alimentaires, ainsi que les capacités d'adaptation nationales et individuelles, doivent être prises en considération. Dans cette perspective, il est nécessaire d'appréhender les problèmes socioéconomiques liés à la notion de sécurité alimentaire et de connaître précisément la façon dont les populations font des choix et interagissent. De nombreux cas nous montrent que l'aide alimentaire directe n'est pas le seul moyen de résoudre les problèmes liés à l'insécurité alimentaire, il n'en reste pas moins qu'elle présente de nombreux avantages comme l'amélioration des habitudes alimentaires, la meilleure identification des groupes de femmes et l'accroissement du soutien aux femmes.



Les mesures envisageables face aux crises alimentaires²

L'accès alimentaire

- ▶ Renforcer la capacité des ménages afin qu'ils puissent assurer leur propre sécurité alimentaire.

L'alimentation générale

- ▶ Mise à disposition d'une ration alimentaire pour les ménages afin de compléter les carences dans les réserves alimentaires déjà existantes, notamment lorsqu'il n'y a aucune autre source d'approvisionnement disponible. Ces rations répondent aux besoins des ménages en termes énergétiques, protéiniques et en oligo-éléments.

L'alimentation complémentaire

- ▶ Mesures de protection spéciales, et à court terme, destinées à des groupes particulièrement vulnérables d'un point de vue alimentaire, comme les femmes enceintes, les mères allaitantes, les enfants et les personnes âgées. Ces mesures spéciales sont conçues afin de compenser les carences énergétiques, protéiniques et en oligo-éléments jusqu'à la mise à disposition des rations alimentaires ou à l'autosuffisance des ménages.

L'alimentation thérapeutique

- ▶ Interventions salvatrices d'urgence lorsque le système de santé est inopérant et dans les zones où les carences en protéines et en oligo-éléments sont sévères et généralisées chez les nourrissons et les enfants. Une association de traitements médicaux et de soins nutritionnels est dispensée aux hospitalisés installés dans des abris spéciaux. Des cours éducatifs portant sur la santé, sur l'hygiène et sur leur protection sont également fournis.

L'alimentation infantile et les apports supplémentaires

- ▶ L'alimentation des nourrissons est essentiellement basée sur l'allaitement maternel. Les substituts au lait maternel et les compléments nutritionnels sont fournis en fonction du besoin. Les vitamines essentielles (vitamine A par exemple), sont administrées aux enfants de moins de cinq ans (tous les six mois) et aux mères (après l'accouchement et pendant huit semaines).

L'aide alimentaire est nécessaire dans les cas de grande pénurie, de non-disponibilité alimentaire et de manque de pouvoir d'achat de la population bénéficiaire. Elle doit contribuer à la relance des avoirs économiques et matériels. Cependant, le principal objectif de cette aide est d'améliorer de façon optimale l'apport et la sécurité alimentaire des groupes-cible.

² Source: WFP Emergency Needs Assessment Guidelines, octobre 1999.

Le rôle de l'aide alimentaire évolue au cours du déroulement de l'intervention d'urgence. Durant la première phase, elle assume un rôle salvateur et essentiellement alimentaire. Dans les Interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR), les bénéficiaires peuvent troquer l'aide alimentaire qui leur est attribuée afin de répondre à d'autres besoins essentiels ou de reconstruire leurs avoirs. Une part de l'aide alimentaire attribuée est souvent utilisée pour couvrir les besoins des bénéficiaires ne pouvant pas subvenir à d'autres besoins non alimentaires (bois à brûler dans les camps de réfugiés par exemple), et cela parfois au détriment de l'apport nutritionnel de ces denrées et des répercussions sexospécifiques qui peuvent en découler.



Le retour des femmes sur leurs terres

Sattarova Davlatmo est une veuve de 35 ans. Elle raconte :

« Mon mari est mort voici sept ans et je suis restée seule à m'occuper de mes cinq enfants. En 1992, lorsque la guerre a atteint notre village, mes deux frères, mes enfants et moi-même sommes partis à Dushanbe, la capitale du Tadjikistan. Nous vivions entassés à 19 dans une seule maison. Nous avons beaucoup souffert, nous pouvions à peine nous permettre quatre ou cinq petites miches de pain par jour que nous devons nous partager »

De retour chez eux, ils voient leur village complètement détruit et les habitations incendiées.

« Quelques arbres portaient encore des fruits » poursuit Sattarova « J'ai commencé à chercher de la nourriture pour les enfants, mais nous avons désespérément besoin de pain. J'ai réussi à ramasser quelques fruits et légumes que j'ai vendus pour acheter quelques miches de pain ».

Sattarova a ensuite entendu parler des programmes du PAM « Vivres-contre-travail », mis en place dans les fermes. Le PAM travaille avec les autorités autour de programmes permettant aux familles les plus indigentes (essentiellement des veuves et des enfants) de négocier directement la location (à hauteur de 30% de la récolte) de parcelles de terre irriguées et cultivables. Au cours de la première année d'exploitation, c'est à dire avant que leurs efforts ne produisent des résultats, le PAM soutien ces familles en les rétribuant sous forme alimentaire. Leurs efforts peuvent donc se focaliser sur l'exploitation de leur parcelle de terre plutôt que d'être en perpétuelle recherche de nourriture.

Sattarova conclut « J'ai aujourd'hui 5000m² de terre cultivable ainsi que mon propre potager. Les versements du programme Vivres-contre-Travail me permettent de nourrir mes enfants et d'économiser de l'argent pour acheter des semences et de l'engrais ».

La vulnérabilité

La vulnérabilité désigne l'étendue des répercussions des crises et événements à venir sur les ménages et leur sécurité alimentaire. De nombreux facteurs influencent la vulnérabilité d'un individu ou d'un ménage au cours d'une crise. Ces facteurs comportent des événements qui influencent grandement l'approvisionnement et l'accès des ménages à l'alimentation : (i) perte de la production et des stocks alimentaires propres, (ii) perte de revenu et/ou de biens commercialisables, (iii) difficultés accrues de l'accès à l'alimentation causées par l'augmentation des prix, (iv) dégradation des mécanismes de soutien traditionnels.

Dans les cas de situations d'urgence complexes et prolongées, il est important d'analyser et de comprendre les interactions entre les vulnérabilités politiques et les autres sources de vulnérabilité.

Les caractéristiques de la vulnérabilité

Types de vulnérabilité	Groupes-cible
Physiologique	▶ Enfants, femmes enceintes et allaitantes, personnes âgées.
Sociale	▶ Ménages dirigés par des femmes, mineurs non accompagnés, ménages dirigés par des enfants, veuves sans famille, handicapés
Sexuelle	▶ Population en âge de procréer, exposée au viol et aux maladies sexuellement transmissibles.
Economique	▶ Personnes vulnérables sans terre, bergers sans troupeau, membres des castes les plus vulnérables, communautés défavorisées.
Politique	▶ Discrimination contre certaines personnes en raison de leur appartenance à un groupe spécifique (membres de l'opposition, groupes ethniques, minorités religieuses), de leurs biens (bétail, ressources minérales) ou de ce qu'elles représentent (épouses).

Les groupes les plus désavantagés politiquement et économiquement sont les ménages situés en zone rurale et dirigés par des femmes. Les informations et les données concernant ces ménages sont à corrélérer avec d'autres indicateurs (taux de mortalité lié à la maternité, taux de fertilité, de grossesse précoce, niveau d'instruction et d'emploi), afin de mieux comprendre les contraintes de ces ménages, leur capacité de production ainsi que leur aptitude à assurer l'approvisionnement alimentaire des personnes à leur charge.

Les *cartes de vulnérabilité* permettent de localiser les zones et les secteurs de la population les plus menacés par l'insécurité alimentaire. Ces cartes indiquent les types et les niveaux de risques encourus en se basant sur les analyses des tendances passées, présentes et prévisionnelles. Elles sont utilisées afin d'évaluer les besoins des zones et des groupes de population les plus particulièrement menacés. Il est fréquent de constater qu'en situation d'urgence les femmes semblent courir plus de risques de malnutrition que les hommes.

Les niveaux de vulnérabilité³

Niveaux de vulnérabilité	Conditions de vulnérabilité
Risque modéré	▶ Réduction des biens alors que la production et le revenu restent inchangés.
Risque élevé	▶ Réduction des biens alors que la production et le revenu restent inchangés.
Risque très élevé	▶ Liquidation des moyens de production, abandon des sources privilégiées de production et de revenu, stratégies d'adaptation physiquement et socialement préjudiciables.

³ Source: Vulnerability Matrix for the U.S. Famine Early Warning System.

Les différentes approches de la cartographie de la vulnérabilité sont:

- a) la ventilation des données existantes par groupes socioéconomiques ;
- b) l'enquête afin de réunir des informations directes ;
- c) l'évaluation rapide.

Dans la plupart des cas, il est nécessaire d'utiliser plusieurs approches en même temps. La cartographie des vulnérabilités est un outil fréquemment nécessaire.

Pour s'assurer de la prise en compte complète et rigoureuse des problématiques liées à l'établissement d'une carte des vulnérabilités, deux étapes essentielles sont à considérer, à savoir :

- a) l'échantillonnage exhaustif des groupes-types de parties prenantes en identifiant les contraintes et les indicateurs associés ;
- b) la collecte de données ventilées par sexe et le développement d'une série d'indicateurs de vulnérabilité fonctionnels.

Dans les situations d'urgence les techniques d'évaluation rapide participative (PRA) fournissent une série d'outils efficaces et représentatifs qui permettent d'évaluer les contraintes alimentaires des ménages.

Les indicateurs

Dans la mesure de l'insécurité, la perception des risques, ainsi que les stratégies et les réponses qui y sont associées concernent très spécifiquement les ménages et les communautés, l'évaluation de la vulnérabilité face à l'insécurité alimentaire doit se dérouler selon une approche ascendante, c'est à dire du bas vers le haut. L'ASEG se doit de mettre en place et de développer des indicateurs dont les données sont collectées par des méthodes participatives. Le grand nombre de problèmes liés à l'analyse de la sécurité alimentaire implique une gamme d'indicateurs proportionnellement aussi vaste. Les indicateurs choisis varient selon la taille, le budget et la complexité du système d'information. Un des facteurs déterminants du choix des indicateurs est la quantité d'informations directes concernant les ménages qu'il est possible de recueillir de façon efficace sur des groupes de population importants. Les sources d'information indirectes agrégées, comme les estimations de la production alimentaire au niveau du district et les données concernant les prix du marché, offrent à l'analyse une dimension plus pragmatique.

Les indicateurs globaux de sécurité alimentaire peuvent être répartis en *Indicateurs de processus* et *Indicateurs de résultats*.

Les indicateurs de processus

Les indicateurs de processus renvoient l'état de la disponibilité et de l'accès alimentaire, les causes ou les facteurs sous-jacents qui pourraient compromettre la sécurité alimentaire des individus ou des ménages.

Les indicateurs du processus de **disponibilité alimentaire** comprennent les facteurs de production agricole, les ressources naturelles de base, le développement institutionnel et les infrastructures du marché.

Indicateurs du processus de disponibilité alimentaire – Quelques exemples

Indicateurs du processus de disponibilité

- Pluviométrie.
- Quantification des récoltes.
- Cultures de base, cultures vivrières de substitution, alimentation vivrière sauvage.
- Différents types de ménages.
- Produits indispensables (moyens de production).
- Equilibre alimentaire.
- Accès aux marchés, origine des vendeurs et acheteurs, volumes échangés.
- Niveau des échanges.

Ces indicateurs demeurent toutefois trop synthétiques pour fournir des informations suffisamment précises concernant les foyers de vulnérabilité.

Les indicateurs **d'accès alimentaire** permettent de mettre en lumière les stratégies déployées par les ménages afin de subvenir à leurs besoins. La diversité de ces stratégies varie selon la région, la communauté, la classe sociale, le groupe ethnique et les saisons. Ce type d'information est recueilli auprès des ménages eux-mêmes. Toutefois, dans la mesure où les différences sexospécifiques sont fréquemment dissimulées, de nombreux indicateurs d'accès alimentaire requièrent un suivi à l'intérieur même du ménage. Ces données peuvent être recueillies auprès de ménages classés selon des critères pertinents, comme l'appartenance ethnique, la propriété foncière, la classification professionnelle et l'emploi. Les ménages différenciés par le genre du chef de famille doivent être comparés pour chacune des catégories.

Indicateurs du processus d'accès alimentaire – Quelques exemples

Indicateurs du processus d'accès alimentaire

- Caractéristiques démographiques des ménages tels que les taux de dépendance, l'âge, le profil générationnel des hommes et des femmes.
- Les ressources de base du ménage en termes d'accès à la terre (superficie possédée, terre louée ou en métayage, ou d'autres types d'accès), et autres ressources importantes (équipement de pêche par exemple, pour les ménages dont la pêche est le principal moyen d'existence).
- Accès à l'emploi (au sein du ménage et à l'extérieur), aux financements, aux moyens de production agricole (technologie avancée).
- Les biens du ménage, surtout le bétail ; toutefois l'habitation, les meubles et les bijoux sont fréquemment pris en compte.
- Stratégies de subsistance des ménages dirigés par des femmes ou des hommes, stratégies concernant l'exploitation agricole (diversification des cultures, stratégies en vue de minimiser les risques), méthodes d'élevage du bétail, diversification de l'emploi vers l'extérieur.
- Stratégies des échanges et possibilités d'accès aux marchés.

Les indicateurs de résultats

Les indicateurs de résultats décrivent l'état de la sécurité alimentaire des individus et des ménages, du point de vue de la transformation de l'alimentation disponible en denrées consommées et leurs valeurs nutritionnelles correspondantes. La collecte de données concernant l'apport alimentaire individuel est une tâche onéreuse et de longue haleine, d'où l'utilisation de moyens d'enquêtes indirects. Les indicateurs de résultats peuvent être répartis en **Indicateurs de résultats directs** et **Indicateurs de résultats indirects**.

Les **Indicateurs de résultats directs** sont ceux qui reflètent au mieux la consommation alimentaire réelle. Ces données sont recueillies par les enquêtes portant sur le budget des ménages et leur consommation.

Les **Indicateurs de résultats indirects** sont utilisés lorsque l'information directe est difficile à obtenir ou trop onéreuse. Ces indicateurs représentent les informations indirectes concernant la consommation des ménages.

Indicateurs de résultats directs – Quelques exemples

Indicateurs de résultats *directs*

- Consommation calorique par habitant, variations annuelles et saisonnières.
- Fréquence et composition des repas, diversité alimentaire (rappel des dernières 24 heures ou évaluation de la fréquence alimentaire).
- Etendue de l'auto approvisionnement (nombre de mois durant lesquels le ménage a pu subvenir à ses besoins grâce à sa propre production, recettes en nature).
- Produits du marché achetés (la consommation de produits du marché est très susceptible de subir les influences d'une crise).

Indicateurs de résultats indirects – Quelques exemples

Indicateurs de résultats *indirects*

- Estimation des stocks.
- Taux potentiel de subsistance (niveau de capacité des ménages à se nourrir à hauteur de leurs besoins de consommation).
- Evaluation de l'état nutritionnel des enfants de moins de cinq ans, mesures anthropométriques telles que le rapport poids-âge, taille-âge et poids-taille. Ces critères de mesure en tant qu'indicateurs de la sécurité alimentaire à court terme posent divers problèmes (Maxwell et Frankenberger, 1992-99), mais restent opérationnels pour ce qui est de l'identification des populations vulnérables. Ils représentent par ailleurs des données parlantes pour solliciter un soutien politique.

Les indicateurs des stratégies d'adaptation

Les capacités d'adaptation face à une situation d'urgence mettent en évidence les différences concernant les niveaux de besoins des groupes vulnérables (différences entre les populations, entre les types de ménages et au sein même des ménages).

Les mécanismes d'adaptation et d'affrontement face à la crise désignent les activités (souvent désespérées) et les efforts déployés par les individus, les ménages et les communautés afin de surmonter la pauvreté, l'adversité et la crise. Ces mécanismes varient selon les régions, la communauté, la classe sociale, le groupe ethnique et le sexe, mais sont également influencés par la nature et la durée de la crise. Les schémas comportementaux ainsi que la façon dont les ménages répartissent leurs atouts pour affronter la crise, révèlent le rôle sexospécifique des hommes et des femmes au sein du ménage dans les processus de prise de décision. Les mécanismes d'adaptation tendent à être coûteux en termes de bouleversement du statut social, financier et nutritionnel, et présentent des répercussions particulièrement néfastes sur les groupes les plus marginalisés de la société.

Les **Étapes des stratégies d'adaptation des ménages**⁴ représentent une catégorie spéciale d'indicateur agrégé, utilisée soit à titre d'indicateur de processus reflétant les mécanismes d'accès alimentaire des ménages en période de crise, soit dans le cadre des indicateurs de résultats. Il est largement admis que les indicateurs des stratégies d'adaptation représentent un signal d'alarme précoce sur l'état de la sécurité alimentaire des groupes vulnérables. Les stratégies d'adaptation varient en fonction du contexte, de la situation de base du ménage, de la gravité de la crise et de la situation du ménage devant s'adapter à la crise. Dans certains cas particuliers, ces stratégies doivent être soigneusement surveillées et enregistrées.

Les indicateurs d'étapes des stratégies d'adaptation - Quelques exemples

Étape 1

Diminution des repas en termes de quantité, de qualité et de fréquence.

Denrées empruntées ou achetées à crédit.

Consommation de denrées de famine.

Stratégies de subsistance d'urgence.

Étape 2

Diminution des denrées et du stock de semences.

Vente des biens productifs comme le bétail.

Vente des biens du ménage : bijoux, ameublement.

Terres mises en gage-

Étape 3

Exode permanent ou à long terme.

Terres vendues-

⁴ Source: Frankenberger, T. (1992): Indicators and Data-Collection Methods for Assessing Household Food Security. Dans Maxwell et Frankenberger: Household Food Security: Concepts, Indicators, Measurements, A Technical Review Financé conjointement par l'UNICEF et l' IFAD.

Grille de questionnement – Les politiques de sécurité alimentaire⁵

Les profils sociodémographiques selon le genre - Liste de contrôle

- ▶ Quels sont les facteurs déterminants de l'insécurité alimentaire? Quelle est la capacité d'adaptation des groupes face aux répercussions du désastre? Ces effets touchent-ils de façon différente les hommes et les femmes? Comment les hommes et les femmes affrontent-ils ces situations?
- ▶ Où sont les femmes? Quels sont leurs rôles? Quels sont leurs revenus? Quel est leur état sanitaire et familial? Quelle est leur position face à la sécurité alimentaire? Qu'est-ce qui caractérise les femmes en situation d'insécurité alimentaire?

Recueillir et/ou rassembler les informations suivantes afin de réviser, formuler ou adapter les politiques de sécurité alimentaire aux problématiques sexospécifiques.

- Taille, âge et structure sexospécifique de la population.
- Répartition géographique. Répartition rurale et urbaine de la population.
- Structure foncière et accès à la terre.
- Ménages dirigés par des femmes en milieu rural et en milieu urbain.
- Indicateurs de sécurité alimentaire (teneur en fer, en vitamine A, carence en iode, accès au bois et aux combustibles)..
- Niveau des revenus.
- Répartition des dépenses des ménages (particulièrement concernant les denrées privilégiées).
- Taux d'activité et occupations diverses (au sein du ménage et dans des secteurs officiels ou officieux).
- Indicateurs de santé (taux de fertilité, taux de mortalité des mères et des enfants, taux de mortalité des moins de 5 ans).
- Niveau d'instruction, niveau d'alphabétisation.
- Emplois du temps.

- ▶ La documentation disponible dans les domaines correspondants, traitant par exemple de la pauvreté, la malnutrition et l'insécurité alimentaire, présente-t-elle des données ventilées par sexe?
- ▶ Dans quels domaines les données secondaires sont-elles suffisantes?
- ▶ La collecte de données primaires a-t-elle été prévue (par les techniques d'évaluation rurale rapide mettant à contribution des équipes pluridisciplinaires et les connaissances des communautés locales)?
- ▶ Ces techniques sont-elles à même de fournir des informations probantes sur les différences de vécu des hommes et des femmes face à la sécurité alimentaire?

⁵ Source: Bonitatibus, E., Cook, J., Walker-Leigh, V., Osei-Hwedie, K., Mufune, P., Mwansa, L. Chasi, M., Ngwira, N., Kyasiimire, E. & Al Hassan, R., 1995. Incorporating Gender in Food Security Policies in Commonwealth Africa (Botswana, Zimbabwe, Malawi, Uganda, and Ghana). Draft Handbook for Policy Makers. BC Consultants. Commonwealth Secretariat, pages. 1-39.

La carte des ressources, des programmes et des services - Liste de contrôle

- ▶ Quels sont les programmes et les services disponibles portant sur la sécurité alimentaire?
 - ▶ Où se trouvent ces services?
 - ▶ Ces services ciblent-ils particulièrement les femmes?
 - ▶ Ces services sont-ils accessibles aux femmes?
 - ▶ Ces services sont-ils placés auprès d'autres structures utilisées par les femmes, comme les marchés, les services médicaux ou les services éducatifs?
 - ▶ Les femmes ont-elles accès de façon concrète et équitable aux programmes de sécurité alimentaire?
- Recueillir et/ou rassembler les informations suivantes afin de réviser, formuler ou adapter les politiques de sécurité alimentaire aux problématiques sexospécifiques.

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Répartition des services et des installations dans le pays. Emplacement par rapport à l'accessibilité des moyens de transport, répartition des groupes cible, liens aux autres services. ● Groupes-cible ● Critères d'éligibilité | <ul style="list-style-type: none"> ● Disponibilité des services. ● Mise en place de l'organisme. ● Financement. ● Planification en vue de nouveaux services ou prolongation des services existants. |
|---|---|

- ▶ De quelle façon s'articule la politique de sécurité alimentaire par rapport aux autres programmes et politiques déjà en application? Existe-t-il, au sein des ministères, des mécanismes d'analyse des politiques et des programmes tenant compte de la dimension sexospécifique, et cela dans un cadre élargi comme par exemple dans les politiques foncières ou agroécologiques ?
- ▶ Quels sont les liens entretenus avec les autres services des ministères et les autres programmes?
- ▶ Les hommes et les femmes sont-ils actifs au sein des organes décisionnaires, du ciblage des populations, de la planification des calendriers? Les femmes sont-elles consultées, leurs avis sont-ils représentés?
- ▶ Existe-t-il des dispositions ou des mécanismes institutionnels qui prévoient concrètement la participation et la consultation des femmes à tous les niveaux des processus décisionnels, de l'élaboration des politiques et de la mise en application des programmes?
- ▶ Qui est responsable du suivi des politiques mises en oeuvre et du calendrier des échéances ?
- ▶ De quelle façon cette responsabilité sera-t-elle à son tour contrôlée et encadrée ?
- ▶ Les femmes et autres groupes-cibles sont-ils concernés?



Le processus consultatif - Liste de contrôle

- ▶ A quel niveau les institutions et les organismes ont-ils été consultés? Au niveau national, régional, villageois?
 - ▶ Les femmes sont-elles représentées au sein des groupes d'intérêts, comme les syndicats, les associations professionnelles ou les groupements de consommateurs ?
 - ▶ Les organisations d'hommes et de femmes sont-ils représentés au niveau d'un groupe de travail?
 - ▶ Les femmes impliquées dans un groupe de travail peuvent-elles exprimer des opinions en désaccord avec celles des hommes?
 - ▶ De quelle façon est-il prévu de mettre en application des objectifs et des calendriers ?
 - ▶ Les femmes seront-elles impliquées dans les mises en application, et à quel niveau ?
 - ▶ De quelle façon atteindre les groupes-cibles spécifiques?
 - ▶ Un soutien global a-t-il été prévu?
 - ▶ Les membres du groupe de travail sont-ils régulièrement au courant des problématiques au niveau du village ?
 - ▶ Les commentaires issus des différents groupes ont-ils été discutés? Des désaccords sont-ils survenus ? Si oui, comment les résoudre ?
 - ▶ Est-ce qu'il y a eu suffisamment de temps pour inclure les commentaires issus des divers niveaux d'intervention au processus d'élaboration du projet ? Le projet est-il « souple » ou est-ce que tout a été finalisé en amont et avant consultation ?
 - L'état d'avancement des programmes, des projets, des activités et des objectifs devrait être répertorié et rassemblé au niveau national dans le cadre d'un système d'information global.
 - La documentation concernant l'état d'avancement des programmes, tels que les rapports, les cartes, les indicateurs, les tendances et les liens de causalité des événements, devrait être compilée de façon annuelle afin d'aborder les problématiques liées à la dimension sexospécifique des situations.
-
- Dispositions et procédures institutionnelles permettant de présenter aux décideurs les opinions et les problèmes des femmes, au niveau du village, de la région et de l'ensemble du pays.
 - Présence de représentantes des femmes dans les procédures consultatives concernant l'élaboration des politiques et les processus de mise en application de celles-ci
 - Méthodes de coordination des retours d'information des femmes
 - Flux d'information (croissant et décroissant).
 - ONGs clés dans la promotion des problématiques liées aux femmes et à la nutrition.
 - Nombre d'ateliers d'organisation participative.
 - Procédures permettant d'inclure les femmes dans les étapes décisionnelles et l'élaboration des politiques.



Les domaines stratégiques - Liste de contrôle

- ▶ Quels sont les obstacles rencontrés par les femmes face à l'augmentation de la sécurité alimentaire des ménages?
- ▶ Quelles sont les possibilités d'accroissement de la production alimentaire des femmes, de leurs revenus et de leurs niveaux nutritionnels?
- ▶ Quels sont les domaines stratégiques clés dont le traitement nécessite la mise en œuvre de programmes spécifiques, d'interventions et de services particuliers? Etablir une liste hiérarchique des priorités.
- ▶ Quelles sont les stratégies qui devraient être envisagées afin de surmonter les obstacles et optimiser les possibilités présentes sur le terrain ?
- ▶ Quels sont les indicateurs et leurs objectifs respectifs qui devraient être sélectionnés de façon à pouvoir mesurer les progrès escomptés ?

Domaines stratégiques clés communs à de nombreux pays:

- | | |
|--|--|
| ● Production de cultures vivrières et objectifs. | ● Population, alimentation et santé. |
| ● Commercialisation et distribution. | ● Secours, soutien des prix et des revenus. |
| ● Niveau d'autosuffisance des cultures spécifiques. | ● Participation des groupes-cibles, particulièrement des femmes. |
| ● Instruction et formation. | ● Réserves vivrières nationales. |
| ● Rapport cultures vivrières-cultures commercialisables. | ● Environnement et développement durable. |
| ● Prévention des pertes post récoltes. | ● Sécurité alimentaire urbaine. |
| | ● Emploi et revenu. |

- ▶ Les répercussions sur les hommes comme sur les femmes ont-elles été prises en compte ?
- ▶ Les groupes-cible ont-ils été identifiés?
- ▶ Les points de vue des hommes et des femmes ont-ils été recueillis pour ce qui concerne la définition des domaines stratégiques et des groupes-cibles ?
- ▶ Les représentants des groupes-cibles ont-ils été impliqués?
- ▶ A quel niveau?
- ▶ Quelle est le niveau de flexibilité et d'adaptabilité des programmes s'il s'avère qu'un groupe-cible se trouve affecté différemment par la situation en cours ?



Questions relatives à la sécurité alimentaire en situation d'urgence/ Obstacles rencontrés - Liste de contrôle

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Acquisitions de l'état, instances commerciales, coopératives, etc., | <input type="checkbox"/> Stabilité sociale et environnementale, durabilité à long terme de la production vivrière, systèmes d'acheminement et de livraison. |
| <input type="checkbox"/> Systèmes de secours d'urgence: système d'alerte rapide, cartographie des risques, de la pauvreté, de la vulnérabilité et procédures de livraison des secours et de l'aide. | <input type="checkbox"/> Disponibilité des moyens de production : eau, irrigation, engrais, protection des cultures, semences, financement. Equipement et installations de traitement, méthodes de stockage alimentaire sûres. |
| <input type="checkbox"/> Systèmes d'information au niveau national, régional et local. Suivi et évaluation de la production alimentaire et des systèmes d'approvisionnements afin d'en suivre le déroulement et l'avancement. | <input type="checkbox"/> Infrastructure du réseau de transport au niveau national, régional et local pour l'acheminement des produits alimentaires et leur mise sur le marché. |
| <input type="checkbox"/> Fluctuations saisonnières et disparités régionales des approvisionnements alimentaires. | <input type="checkbox"/> Soutien au niveau de la communauté pour la production, le transport et la livraison. Disponibilité et état du patrimoine commun (forêts, pâtures et eau). |
| <input type="checkbox"/> Niveaux convenables des stocks alimentaires au niveau national et régional. | <input type="checkbox"/> Valeur nutritionnelle des cultures. |
| <input type="checkbox"/> Politiques d'importations, tarifs et répercussions sur la production nationale et sur les revenus. | <input type="checkbox"/> Cours des produits alimentaires: prix départ exploitation, prix consommateurs. Revenus et pouvoir d'achat des ménages. Salaires de la main-d'œuvre agricole. Possibilité de revenus hors-saison (projets Vivres-contre-Travail, etc.). |
| <input type="checkbox"/> Politiques d'exportations, cultures commerciales, répercussions sur les cultures vivrières, sur l'approvisionnement alimentaire et les revenus ruraux. | <input type="checkbox"/> Disponibilité alimentaire suffisante en termes de quantité, qualité et valeur nutritionnelle. Accès et stabilité de la disponibilité alimentaire. |
| <input type="checkbox"/> Disponibilité de l'information, et particulièrement concernant l'accès des ménages aux informations portant sur la vulgarisation agricole, la nutrition et la santé. | <input type="checkbox"/> Stratégies d'adaptation des ménages, économies clés des ménages, arbitrages et compromis. Mécanismes sociaux et culturels des échanges et du partage alimentaire. |
| <input type="checkbox"/> Subventions allouées aux produits et aux moyens de production, répercussions sur les cultures vivrières et sur les revenus des populations pauvres. | <input type="checkbox"/> Sécurité alimentaire au sein même du ménage. Ecart et disparité d'accès à la production et à la consommation au sein du ménage. |
| <input type="checkbox"/> Répartition des cultures, assolement. | <input type="checkbox"/> Programmes alimentaires complémentaires destinés aux groupes à risque. |



ASEG pour les programmes d'urgence et de réhabilitation

L'Approche Socio Economique selon de Genre



OBJECTIF

- ▼ Donner une vue d'ensemble des sources d'information sensibles à la dimension sexospécifique et dont il faut tenir compte au début comme au cours du déroulement de l'intervention d'urgence.

- ⊙ Lien Module: évaluation des besoins
- ⊙ Lien Module: partenariat et participation
- ⊙ Lien Module : ressources humaines

CONCEPTS CLÉS

- ▼ Collecte de données, décentralisation, information tenant compte des sexospécificités, systèmes de gestion de l'information, sources d'information, enquêtes sur la population active, partenariat, recensement de la population, données primaires et secondaires, données ventilées par sexe.

L'INFORMATION

Les informations tenant compte des sexospécificités

L'analyse des données ventilées par sexe et des catégories socioéconomiques critiques est nécessaire à tous les niveaux de l'élaboration des politiques, de leur planification, de leur mise en application et de leur suivi. L'intégration d'une perspective sexospécifique ne s'effectue bien évidemment pas en réunissant l'ensemble des connaissances portant sur les femmes en une entité spécialisée. Il s'agit d'articuler l'analyse des processus sociaux et économiques autour des problématiques liées à la dimension genre afin de rendre compte au mieux des réalités sexospécifiques¹.

Les données agrégées au niveau « macro » de l'analyse ne reflètent pas les écarts importants au sein même d'une population. Ce type de statistiques traite plus des résultats que des processus en tant que tels. Or ces processus sont liés à de nombreuses variables qui interagissent entre elles et qui mènent effectivement à ces résultats.

La collecte de données et les systèmes d'information de l'ASEG

Méthodes mixtes

- ▶ Les méthodes de recherches participatives sont de plus en plus répandues et développées. Elles constituent le cœur de l'approche de l'ASEG. De nombreux outils d'analyse favorisent un échange bilatéral et permettent d'appréhender au niveau « micro » la complexité des processus et de leurs interactions. De plus l'approche participative est généralement plus rapide et plus rentable que les méthodes d'enquêtes traditionnelles.

Décentralisation

- ▶ Les systèmes d'information qui favorisent l'engagement des parties-prenantes à tous les niveaux et qui accordent la priorité aux besoins des populations désavantagées se doivent de posséder les moyens nécessaires à l'apport de ressources au niveau local. La décentralisation implique le renforcement des organismes officiels d'information et de planification au niveau local (districts et sous-districts y compris). Ce renforcement est possible au niveau local par la mise en place de formations, de ressources et d'une coordination appropriée. Aux niveaux plus élevés, il s'agit d'installer des mécanismes de traitement de l'information collectée afin de l'analyser et de l'inclure de façon significative aux processus d'élaboration des politiques.

Partenariats

- ▶ Parallèlement au processus de décentralisation, les systèmes d'information au niveau « macro » doivent intégrer des mécanismes de partenariats auprès des ONGs, des universités et des centres de recherches privés afin de canaliser les synergies, d'élargir les points de vue et les analyses qui étayent les politiques.

Paradigme

- ▶ « Un relais des choses aux personnes, des propositions aux processus, des équipements aux services, de l'uniformité à la diversité » représente le paradigme de cette approche qui implique également une plus grande propension à l'application des techniques participatives et le maintien d'un dialogue régulier entre les agents de première ligne et les planificateurs.

Technologie

- ▶ Les systèmes d'informations géographiques (SIG) apportent de nouvelles technologies ergonomiques qui facilitent le stockage des différentes données en une seule base de données. De plus ces données peuvent être présentées de façon à mettre en valeur les liens qui existent entre les différents niveaux de données et types de données.

¹ Source: Coelho, K. & Coffey, M., 1996. FAO Paper - Reversing the Flow: Toward Gender-Oriented Policy Information Systems in Agriculture.

De nombreux systèmes d'informations contiennent parfois des notions conceptuelles, pratiques et logistiques biaisées. Certains concepts tels que *travail*, *population active*, *production*, *revenu* ou *chefs de ménage* sont fréquemment mal structurés. Le cas est particulièrement parlant en ce qui concerne les activités des femmes qui sont souvent plus variées, complexes et saisonnières que celles des hommes, et qui restent mal répertoriées dans ces systèmes d'information car elles ne répondent pas à la nomenclature qui définit les concepts d'*activités productives* ou de *travail*.

Il arrive que les personnes interrogées ne considèrent pas leur activités productives comme un *travail* en tant que tel, car leurs revenus sont souvent irréguliers et issus de sources variées ; de plus ces personnes ont souvent tendance à vouloir dissimuler leurs revenus. Les contraintes culturelles locales ont également une influence non négligeable. Si par exemple les enquêteurs sont des hommes, il est possible qu'il ne puissent poursuivre leur questionnement qu'auprès d'autres hommes, par choix ou en raison des contraintes locales. Si les enquêteurs se présentent à l'heure de la préparation du repas du soir, il est probable qu'ils ne puissent pas interroger les femmes.

Bien qu'elles soient très utiles pour les analyses de tendance à long terme, les données issues du recensement restent toutefois d'usage limité dans les cas d'urgence en raison de l'irrégularité de leur collecte, des temps d'analyse des données très longs et du nombre restreint des variables traitées. Les données du recensement tendent à être centralisées, normalisées, simplifiées et par conséquent ne permettent pas de traiter de façon efficace et pertinente la complexité des réalités locales. Par conséquent, les résultats obtenus concernant les populations désavantagées, isolées ou marginalisées, ne sont pas probants. De plus, ces données sont fréquemment réparties par secteurs, si bien que les données utiles compilées pour un secteur ne sont pas disponibles ou applicables à un autre. Or, non seulement elles ne sont pas utilisables rapidement, mais elles sont difficiles à récupérer et à comprendre.

Les responsables doivent comprendre que les informations concernant les problématiques sexospécifiques sont onéreuses ; mais le fait de ne pas s'orienter vers cette perspective peut s'avérer bien plus cher en définitive. Les projets peuvent alors se trouver en situation d'échec ou de dysfonctionnement, car les informations sur lesquelles ces projets s'étaient basés ne traitaient pas et n'intégraient pas la dimension genre à leur analyses².

De nombreux pays commandent des enquêtes par sondage particulières afin de collecter des données spécifiquement définies et sur des intervalles de temps plus courts. Si elles sont conçues correctement, elles peuvent s'avérer très utiles de par les informations qu'elles fournissent sur la dimension socioéconomique et sexospécifique des problématiques de développement. Toutefois dans l'état actuel de la conception et la réalisation de ces enquêtes, il persiste un certain nombre de difficultés concernant l'intégration d'une perspective sexospécifique au sein des paramètres des enquêtes.

Différents modules de recherche et de vulgarisation intègrent sous plusieurs formes et à plusieurs niveaux les principes méthodologiques de la participation. Parmi les modules de ce type utilisés, citons : (i) la recherche participative des exploitants agricoles, (ii) la recherche sur les systèmes agricoles et vulgarisation (FSRE), (iii) les méthodes d'évaluation rapide.

Certains profils socioéconomiques caractéristiques et modèles d'interactions sexospécifiques sont applicables aux différents cas de figure du pays et pourraient être intégrés aux modalités d'évaluation rapide. Les décideurs pourraient alors comprendre plus facilement les liens de causalité entre la mise en place des politiques de stimulation de la production et leur influence sur le terrain.

² Source: Macdonald, M., 1994. Oxfam Paper - Gender Planning in Development Agencies: Meeting the Challenge. Oxford.

L'information en situation d'urgence

Il a été constaté qu'au cours des situations d'urgence, le degré de vulnérabilité le plus élevé se porte généralement sur les femmes, et plus particulièrement celles qui sont chefs de famille. Ce phénomène est dû à de nombreux facteurs dont la précarité de leur statut économique et social. Dans la mesure où il est absolument nécessaire d'apporter des réponses rapides aux situations d'urgence, très peu de temps est disponible pour les enquêtes de longue durée. Les intervenants dans les situations d'urgence se doivent d'analyser et d'intégrer très rapidement les informations recueillies, ainsi que les politiques de sécurité alimentaire en vigueur, afin de concevoir au plus vite les réponses envisageables, le rétablissement de la situation et l'amélioration durable des conditions de vie des populations touchées et vulnérables.

Les bases de données internationales et nationales ne fournissent pas suffisamment d'informations et de données ventilées par sexe. Les recensements de population et les enquêtes portant sur la population active sous-estiment ou ne rendent pas compte des données concernant les activités des femmes dans l'agriculture. Les bases de données existantes sont souvent mal développées et ne sont pas mises à jour ; l'information est par conséquent éparse, anecdotique, voir même contradictoire. De plus les méthodes d'enquêtes et d'analyses des données sont susceptibles d'être différentes selon les pays ou selon les organismes institutionnels. L'utilisation de ces données par les intervenants peut donc s'avérer difficile et préjudiciable pour les réponses concrètes qu'il est possible d'apporter aux problèmes sexospécifiques.

Toutefois, un certain nombre d'efforts sont entrepris afin d'améliorer les techniques de mesure pour quantifier avec plus précision le taux d'activité des femmes dans l'agriculture. Par exemple le *Programme du recensement mondial de l'agriculture 2000* de la FAO a mis l'accent sur certains paramètres à mêmes de fournir des informations structurelles sexospécifiques portant sur les activités agricoles³

Les responsables des évaluations d'impact devraient avoir accès à une base de données réunissant l'ensemble des informations disponibles ventilées par sexe, intégrées ou liées à une base de données internationale commune (CID) au sein des Systèmes d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité (SICIAV). Afin de protéger l'ensemble des données de base essentielles qui alimenteraient cette base de données, il serait préférable de les stocker en dehors des zones de conflits potentiels.

Degré critique de vulnérabilité de certains secteurs de la population

Suite à l'ouragan Mitch, une analyse des indicateurs sociaux privilégiés a permis de révéler la situation particulièrement vulnérable des femmes dans les régions touchées (Nicaragua, Honduras, Guatemala et El Salvador). Ces indicateurs ont également apporté des explications sur l'écart sexospécifique des conséquences de l'ouragan Mitch.

Ces pays présentent une population dont l'espérance de vie est très basse, un taux élevé de mortalité maternelle, de fertilité, de grossesse précoce, ainsi qu'un taux élevé d'analphabétisme parmi les femmes en milieu rural. De plus, ces sociétés sont caractérisées par une forte proportion de ménages dirigés par des femmes, en raison des conflits civils et armés qui augmentent considérablement l'exode et le taux de mortalité des hommes. L'ouragan Mitch a eu un impact important sur la mortalité masculine et a par conséquent aggravé la situation en augmentant le nombre de ménages dirigés par des femmes.

³ Source: FAO, 1999. Comblant la lacune des données – Intégration des spécificités hommes-femmes dans les statistiques agricoles. Pages 17-18.



Les recensements de la population et les enquêtes sur la population active

Comme il a été recommandé par l'Organisation internationale du travail, l'importance économique des femmes devrait être prise en compte dans les systèmes de comptabilité nationale.

Alors que les femmes sont considérées économiquement inactives par certains recensements de la population, d'autres sources d'information, comme les enquêtes sectorielles lancées par les organismes de planification, montrent que les femmes sont impliquées dans des activités productives comme la collecte du bois à brûler et la recherche de combustibles. La participation économique des femmes au Pakistan par exemple est de 3 pour cent selon le recensement de 1981, et de 12 pour cent selon l'enquête sur la population active. Le recensement agricole de 1981 montrait que 73 pour cent des femmes dans les ménages ruraux étaient économiquement actives. L'enquête sur la population active de 1990-91 affirmait que 7 pour cent des femmes étaient économiquement actives, en utilisant des questionnaires conventionnels ; tandis que ce pourcentage passait à 31 pour cent lorsque les questions portaient sur certaines activités spécifiques comme le repiquage du riz, la cueillette du coton, le pilage, la dessiccation des semences, les soins au bétail.

En présence de situations d'urgence très changeantes, il est difficile de répondre à une demande d'information importante car la collecte des données par des techniques conventionnelles peut s'avérer impossible et les renseignements de base devenir rapidement obsolètes.

Les techniques d'évaluation rapide fournissent des outils d'enquête efficaces qui permettent de réunir des informations représentatives et pertinentes dans des situations d'urgence.

Un certain nombre de sources d'information mondiales et locales sont disponibles et peuvent être utilisées dans le cadre de la planification des interventions d'urgence et l'élaboration des plans d'interventions. Les Organismes des Nations Unies et les ONGs intègrent également les données officielles nationales, via les Systèmes d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité (SICIAV), l'unité de cartographie et d'analyse de vulnérabilité (VAM), les systèmes d'alerte rapide et les points centraux d'information. Dans certains cas de catastrophes ou de zones fortement sinistrées, ces ressources peuvent être inexistantes, interrompues ou non disponibles. Dans ces cas particuliers, les Nations Unies ou d'autres organismes d'aide sont les seuls à détenir des informations à jour.

L'évaluation de la vulnérabilité et le réseau de surveillance du PAM

Le Réseau de l'unité de cartographie et d'analyse de vulnérabilité (VAM) du Programme alimentaire mondial (PAM) fournit à l'heure actuelle les analyses sur la sécurité alimentaire concernant 36 pays. Le VAM constitue une base d'information pour l'élaboration des plans d'intervention et l'évaluation des besoins en cas d'urgence. Le VAM permet de surveiller la sécurité alimentaire des groupes-cibles, et facilite également les processus d'évaluation des progrès de la réalisation des objectifs clés du PAM.

Afin de simplifier la collecte des données au niveau central du pays, deux catégories statistiques sont identifiées et couvrent les groupes les plus vulnérables, à savoir les **agriculteurs marginaux** et les **personnes sans terres**.

Afin de combler les lacunes importantes dans les données, les systèmes du VAM utilisent des sources de données primaires et secondaires comme par exemple les évaluations rapides, l'interview directe et les ateliers d'experts.

Pour l'intégration des considérations de parité hommes-femmes, le système VAM du PAM préconise la collecte et l'analyse de données ventilées par sexe, l'identification des disparités ou des différences liées à la sexospécificité, ainsi que la conception de représentations graphiques mettant en valeur les disparités sexospécifiques. Les approches et les techniques sensibles à la dimension genre sont intégrées aux paramètres de l'évaluation rapide et aux analyses des estimations des besoins d'urgence.

Le manque de données ventilées par sexe au sein des bases de données secondaires perturbe fréquemment l'intégration de la perspective sexospécifique au sein des activités du PAM et du VAM. Dans ce contexte citons également les ressources limitées allouées à la collecte et à l'analyse de données primaires afin d'évaluer les besoins spécifiques des ménages-cible et plus particulièrement des femmes. Il est recommandé de réunir, auprès des institutions compétentes du pays, les recensements agricoles nationaux les plus récents, les recensements de la population ainsi que les rapports des sondages ponctuels effectués sur échantillons (population, agriculture et sécurité alimentaire). Il est nécessaire d'extraire le plus d'informations sexospécifiques possibles concernant les données ventilées au niveau sous-national.

L'objectif principal du réseau VAM est d'accroître l'efficacité de l'aide du PAM, en améliorant la compréhension de la dynamique de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité face à l'insécurité alimentaire. C'est par le transfert des compétences aux partenaires locaux, et le développement des systèmes de planification et d'analyse, que le réseau VAM fournit une base d'information destinée à la planification des plans d'interventions, à l'évaluation des besoins en cas d'urgence et au suivi de l'évolution de la sécurité alimentaire des groupes-cibles.

Les facteurs analysés au cours des missions VAM

Les activités du VAM sont conçues pour:

- ▶ Le développement de systèmes d'information ciblés liés au programme du PAM.
- ▶ Définir et cibler les groupes les plus touchés par l'insécurité alimentaire et les plus vulnérables.
- ▶ Identifier les risques et les obstacles à l'amélioration de la sécurité alimentaire.
- ▶ Effectuer un état des lieux et une carte des ressources locales des partenaires.
- ▶ Identifier les moyens autochtones mis en œuvre pour palier à l'insécurité alimentaire.
- ▶ Objectifs et buts de base des programmes du pays.

Le Système mondial d'information et d'alerte rapide de la FAO (SMIAR)

Le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture de la FAO fournit aux décideurs et aux analystes une information récente, mise à jour et précise portant sur tous les aspects de l'approvisionnement et des besoins alimentaires. Le SMIAR publie régulièrement des bulletins d'information sur l'état mondial de la production vivrière et des marchés, ainsi que des rapports au niveau régional et pays par pays. De plus le SMIAR compile et analyse les informations concernant l'état mondial de la production, des stocks, du commerce, de l'aide alimentaire, des prix à l'export et du développement des échanges céréaliers. Le système SMIAR réagit aux situations d'urgences par l'envoi de missions d'évaluations rapides dans les pays concernés et l'émission de rapports d'alertes spéciaux qui atteignent très rapidement toute la communauté internationale. Ces missions sont fréquemment effectuées conjointement au PAM.

Le SMIAR aborde également de nouvelles approches et de nouvelles technologies d'alertes rapides, et les rend disponibles pour les systèmes d'alertes nationaux et locaux. Le Système partage étroitement les informations avec les Gouvernements, les ONGs, les autres Organismes des Nations Unies, les centres de recherches, la presse internationale et les personnes privées.

Grille de questionnement – Information

Les sources d'information – Liste de contrôle

<input type="checkbox"/> Publications de FAOSTAT et de la FAO (ex : Rapport sur le recensement mondial de l'agriculture de 1990).	Population agricole. Nombre d'exploitations agricoles. Taux d'emploi agricole. Niveau de mécanisation. Moyens d'irrigation. Données ventilées par sexe/classe/âge. Rapport agent de vulgarisation/agriculteur (vérification sexospécifique des agents de vulgarisation).
<input type="checkbox"/> Rapport annuel sur le développement humain du PNUD.	Compréhension des phénomènes socioéconomiques, mortalité, fertilité, grossesse précoce, espérance de vie.
<input type="checkbox"/> Recensements concernant la population et l'agriculture et annuaires statistiques.	Mouvements migratoires ventilés par sexe (temporaires, saisonniers, et tendances régulières).
<input type="checkbox"/> Annuaire statistique de l'UNESCO.	Taux d'alphabétisation.
<input type="checkbox"/> Service statistique des Nations Unies.	Population ventilée par sexe. Nombre de femmes députées ou ministres.
<input type="checkbox"/> Organisations régionales (OUA, SADCC, ANASE, BAD.).	
<input type="checkbox"/> Services spécialisés (VAM, SICIIV, SMIAR, EMPRESS, FEWS, Economist Intelligence, CIA).	Vulnérabilité, état nutritionnel, apport alimentaire, habitudes alimentaires. Disponibilité alimentaire nationale, besoins alimentaires, parasites et maladies animales et végétales, dynamiques du changement.

Agriculteurs marginaux – Liste de contrôle

Sources principales: recensements et annuaires statistiques sur l'agriculture

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▶ Taille des exploitations agricoles. ▶ Bétail, taille des troupeaux, types de troupeaux. ▶ Genre, âge, niveau d'instruction, situation matrimoniale, statut légal par rapport à la terre possédée/cultivée/louée de l'exploitant ▶ Statut foncier. ▶ Cultures (temporaires, monocultures). ▶ Taille du ménage. | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Composition du ménage par genre, âge, type de lien, degré de dépendance par rapport à l'exploitant. ▶ Participation aux activités des membres de l'exploitation par genre. ▶ Activité principale des membres de l'exploitation par genre. ▶ Activité secondaire des membres de l'exploitation par genre ▶ Travailleurs salariés par genre |
|--|---|



Ménages sans-terre – Liste de contrôle

Sources principales: recensements concernant la population et l'agriculture, intégration aux systèmes VAM et SICIIV

- ▶ Taille du ménage.
- ▶ Taille de la ferme (taille potager).
- ▶ Statut foncier.
- ▶ Genre, âge, situation matrimoniale, niveau d'instruction du chef de famille.
- ▶ Composition du ménage par genre, âge et types de liens, degré de dépendance par rapport au chef de famille.
- ▶ Participation aux activités des membres du ménage par genre
- ▶ Activité principale des membres du ménage par genre.
- ▶ Activité secondaire des membres du ménage par genre.
- ▶ Cultures privilégiées.
- ▶ Bétail privilégié.



Agriculteurs productifs – Liste de contrôle

Sources principales: Programme du recensement mondial de l'agriculture FAO 2000

- ▶ Objectif de la production.
- ▶ Exploitants agricoles et membres de leur ménage par âge, niveau d'instruction et situation matrimoniale.
- ▶ Activités principales et type d'emploi (permanent, ponctuel).
- ▶ Taille et répartition des terres et de l'eau, régime foncier et utilisation des terres, zones de défrichement annuel des terres après déplacement des cultures.
- ▶ Cultures temporaires principales.
- ▶ Autres culture temporaires.
- ▶ Monocultures principales.
- ▶ Autres monocultures.
- ▶ Quantité et zones d'arbres forestiers.
- ▶ Nombre de points d'énergie fixes dénombrés par source d'approvisionnement, permettant l'utilisation de machine agricoles.
- ▶ Utilisation d'autres types de machines agricoles dénombrées par source d'approvisionnement.
- ▶ Bâtiments et autres structures (utilisation des constructions non résidentielles dénombrées par propriété, emplacement et capacité des constructions non-résidentielles dénombrées par objectif d'utilisation).
- ▶ Taille du ménage de l'exploitant.
- ▶ Exploitants et membres de leurs ménages actifs, par âge.
- ▶ Exploitations par nombre de salariés permanents (membres du ménage de l'exploitant et salariés).
- ▶ Utilisation de variétés à haut rendement.
- ▶ Utilisation d'engrais et de pesticides.
- ▶ Quantité de bétail détaillé par espèce.
- ▶ Destination du bétail détaillé par espèce.
- ▶ Activités de pêche.
- ▶ Types d'installation d'aquaculture.